

2m11.2609.4

Université de Montréal

Mariages linguistiquement mixtes au Yukon : Les conditions  
sociales du transfert de la langue française.

par

Marie-Hélène Comeau

Département d'anthropologie

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès arts [REDACTED]

Octobre, 1997

Copyright Marie-Hélène Comeau, 1997



#.10211111

GN  
4  
U54  
1998  
V.021

Université de Montréal

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
maîtrise en philosophie

par

Maria-Flore Couves

Département d'anthropologie

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de

maîtrise en philosophie  
M. Sc.

1998, 1997

Copyright Maria-Flore Couves, 1997



**Page d'identification du jury**

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Mariages linguistiquement mixtes au Yukon : Les conditions sociales du transfert de la  
langue française.

Présenté par :  
Marie-Hélène Comeau

a été évalué par un jury composé les personnes suivantes :

John Leavitt  
Claude Müller  
Pierrette Thibault

Mémoire accepté le :

# Table des matières

Sommaire .....	i
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1: Langue minoritaire et mariages mixtes</b> .....	5
1.1 L'identité ethnique de la langue .....	6
1.1.1 La valeur symbolique de la langue .....	6
1.1.2 La langue et les autres marqueurs d'identité .....	7
1.2 La notion de minorité .....	9
1.2.1 Définition .....	9
1.2.2 Minorité linguistique .....	9
1.3 Les mariages exogames .....	11
1.3.1 Définition .....	11
1.3.2 Mariages exogames = mariages exolingues dans les statistiques canadiennes .....	12
1.4 Les mariages mixtes au Canada .....	12
1.4.1 Études démographiques .....	13
1.4.2 Études sociolinguistiques .....	14
<b>Chapitre 2: Les francophones au Yukon</b> .....	17
2.1 Le Yukon .....	17
2.2 La communauté franco-yukonnaise .....	18
2.3 Les mariages mixtes au Yukon .....	22

<b>Chapitre 3: Méthodologie</b> .....	24
3.1 Problématique .....	24
3.2 Échantillon .....	24
3.3 Déroulement des entretiens .....	27
3.4 Traitement des données .....	29
<b>Chapitre 4: Tendances générales de l'utilisation du français dans les familles</b> .....	30
4.1 Langue(s) utilisée(s) entre conjoints .....	30
4.2 Langue(s) utilisée(s) entre parents et enfants .....	34
4.3 Langue(s) utilisée(s) entre enfants .....	38
<b>Chapitre 5: Facteurs qui influencent la transmission du français</b> .....	43
5.1 Lieu d'origine .....	43
5.2 Le niveau de scolarité .....	44
5.3 Le nombre d'enfants .....	46
5.4 L'emploi actuel .....	50
5.5 La durée de résidence en milieu anglophone .....	54
5.6 L'utilisation des institutions en place .....	56
5.6.1 L'école .....	57
5.6.2 L'Association franco-yukonnaise .....	62

5.7	L'utilisation du réseau d'amis .....	66
5.8	Lieu de résidence .....	69
<b>Chapitre 6: Discussion</b> .....		<b>72</b>
6.1	Accès et utilisation du réseau linguistique .....	73
6.2	Dynamique dans les familles mixtes .....	74
6.3	Langue et accent : moyens employés par le parent francophone pour mesurer son degré de réussite .....	75
<b>Conclusion</b> .....		<b>77</b>
Bibliographie .....		79
Annexes .....		82
<b>A</b>	Les deux langues officielles du Canada .....	82
<b>B</b>	La loi sur les langues officielles .....	84
<b>C</b>	Questionnaire servant à l'entrevue semi-dirigée .....	86
<b>D</b>	Carte du Yukon .....	90

## Liste des tableaux

<b>I</b>	Évolution de la minorité française du Yukon comparativement aux minorités françaises du Canada vivant à l'extérieur du Québec 1951-1986 .....	20
<b>II</b>	Évolution de la minorité française dans l'ensemble de la population, Yukon, 1951-1986 .....	21
<b>III</b>	Population selon la langue maternelle, selon la langue parlée à la maison, et indice de continuité linguistique, Yukon, 1986 .....	23
<b>IV</b>	Profil des parents interviewés selon le questionnaire .....	26
<b>V</b>	Bilinguisme des conjoints .....	31
<b>VI</b>	Langue(s) utilisée(s) par les parents lorsqu'ils s'adressent aux enfants .....	35
<b>VII</b>	Langue(s) utilisée(s) avec les enfants selon les retours effectués dans le milieu d'origine du parent francophone .....	40
<b>VIII</b>	Niveau de scolarité des parents francophones et langue (s) utilisée(s) avec leur(s) enfant(s) .....	45
<b>IX</b>	Langue(s) utilisée(s) par le parent francophone selon le nombre d'enfants .....	49
<b>X</b>	Choix d'école du Yukon que fréquentent les enfants des couples mixtes de l'échantillon de recherche .....	60
<b>XI</b>	Utilisation du français avec les enfants selon l'utilisation des médias français .....	65
<b>XII</b>	Langue(s) utilisée(s) avec les enfants selon le lieu de résidence et la facilité d'accès aux institutions françaises .....	71

## Liste des figures

<b>1</b>	Langue(s) utilisée(s) par le parent francophone selon le nombre d'enfants .....	50
<b>2</b>	Langue(s) utilisée(s) au niveau de l'emploi actuel .....	51
<b>3</b>	Durée de résidence au Yukon et utilisation du français avec l'enfant .....	55
<b>4</b>	Utilisation du français avec les enfants selon l'utilisation du français dans divers domaines .....	66

## Sommaire

Cette étude a été entreprise afin de pouvoir jeter un regard sur la communauté francophone située au Yukon. Ce regard se portera particulièrement sur les couples linguistiquement mixtes, c'est-à-dire, formés d'un parent francophone et d'un parent anglophone.

Pour ce faire, je me base principalement sur une démarche similaire qui a été effectuée en 1989 chez les Franco-Ontariennes, par Monica Heller et Laurette Lévy. Tout comme elles, j'examine certaines stratégies du parent francophone concernant la transmission de sa langue à son ou ses enfants. Beaucoup plus nombreuses et complexes qu'on le croit généralement, ces stratégies méritent qu'on s'y attarde plus longuement.

L'échantillon de cette recherche qualitative, est constitué de 19 locuteurs, dont la très grande majorité habite la région de la ville de Whitehorse. Les données ont été recueillies lors d'entrevues semi-dirigées, enregistrées ou non, selon le souhait des locuteurs.

Le transfert du français des parents aux enfants est au coeur de ma recherche. Il s'agit d'analyser les facteurs qui l'influencent. Ces facteurs sont : l'origine ethnique, le niveau de scolarité, le nombre d'enfants, l'emploi actuel, la durée de résidence en milieu anglophone, l'utilisation des institutions en place, l'utilisation du réseau d'amis et le lieu de résidence.

Les résultats sont, comme je m'y attendais, fort nombreux et complexes. J'ai regroupé ces résultats sous trois principaux thèmes, c'est-à-dire l'accès et

l'utilisation du réseau linguistique, la dynamique dans les familles exogames et les moyens utilisés par le parent francophone pour constater son degré de réussite.

Cette démarche est un pas essentiel vers une meilleure compréhension de la réalité qui se joue quotidiennement à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, chez les parents francophones en situation de mariages mixtes au Canada. Une réalité qui en soi, a connu son lot de changements d'un océan à l'autre au cours des dernières décennies.

## Introduction

On a très souvent présenté les mariages mixtes comme facteur explicatif de premier ordre du processus d'assimilation de divers groupes ethniques au Canada (Castonguay, 1981). Cependant, bien que de nombreuses études démographiques se soient penchées sur ce sujet (Lachapelle, 1980, Tremblay, 1988), nous savons toujours bien peu sur la dynamique sociale et linguistique qui se joue au sein de ces familles exogames.

La recherche que j'ai menée s'inscrit notamment dans le contexte des récents travaux effectués en Ontario par deux chercheuses, Monica Heller et Laurette Lévy. Ces dernières ont entrepris en 1989 l'étude de divers mécanismes impliqués dans la transmission de la langue du parent à l'enfant, dans le cadre de mariages linguistiquement mixtes.

Tout comme M. Heller et L. Lévy, j'ai voulu examiner certaines stratégies du parent francophone appartenant au groupe linguistique dominé (le français, pour ce cas-ci) et dont le/la conjoint(e) appartient au groupe linguistique dominant (l'anglais). En particulier, je cherchais à vérifier l'influence de facteurs qui n'avaient pas été pris en compte dans l'étude de Heller et Lévy (1990; 1992; 1993). Pour y parvenir, j'ai mené une enquête dans la petite communauté francophone située dans le vaste territoire du Yukon, au Canada.

Selon les données statistiques canadiennes tirées du recensement de 1986, sur une population de 23 500 habitants, le Yukon compte 2,6% de francophones. Cette présence française n'est pas un phénomène nouveau en ce territoire puisqu'on en

retrouve des traces au delà même de la fameuse ruée vers l'or de 1896. Cette présence toutefois, est sans cesse croissante depuis les années 1980. Il y a en effet une augmentation en nombre de Franco-Yukonnais habitant le territoire (passant selon les données officielles, de 308 en 1951 à 620 en 1986) et d'institutions françaises (école, garderie, organisme porte-parole, journal...), se font de plus en plus nombreuses.

Il existe un autre phénomène qui est en croissance constante au Yukon et c'est celui du nombre de mariages linguistiquement mixtes entre francophones et anglophones. En effet, toujours selon les données de 1986, 28% à 36% des francophones habitant le Yukon vivent avec un-e conjoint-e anglophone. Ces derniers ont pour la plupart des enfants d'âge scolaire ou qui fréquentent la garderie française. Ce sont des francophones appartenant à ce groupe spécifique qui composent l'échantillon de ma recherche.

Les minorités francophones hors Québec possèdent tous une histoire qui leur est propre. Celle des Franco-Yukonnais ne fait pas exception à cette règle, bien que je compare souvent le résultat de mes analyses à ceux obtenus par M. Heller et L. Lévy dans leur étude sur les Franco-Ontariennes. Contrairement au cas de l'Ontario par exemple, les francophones habitant le Yukon sont pour la presque totalité, nés à l'extérieur du territoire et ont bénéficié, dans leur lieu d'origine, d'une éducation scolaire en français. Il s'agit de différences majeures dont je tiens compte tout au long de mon travail.

Ma démarche dans un premier temps, comporte une partie théorique qui est condensée dans le chapitre I, elle vise à définir les concepts utilisés dans le cadre de ma recherche. J'aborde donc quatre thèmes liés à la langue minoritaire au sein des mariages exogames dont celui du rôle qui lui est attribué dans la survie de l'identité des

minorités en me concentrant sur les études effectuées sur ce sujet au cours des dernières années au Canada.

Suit la présentation de l'enquête de terrain, c'est-à-dire l'étude de la dynamique qui se joue chez les couples exolingues du Yukon. Je présente tout d'abord au chapitre II, le contexte général dans lequel s'inscrit cette étude à travers un bref exposé historique de la situation du français au Yukon. La description de la méthodologie retenue pour cette étude est présentée au chapitre III et l'analyse des résultats obtenus aux chapitres IV et V. Il s'agit en bref, d'une analyse de l'utilisation de la langue dans ces familles mixtes dans différentes sphères sociales. Cette analyse est suivie d'une discussion générale et des conclusions auxquelles la recherche aboutit.

Cette étude a pour objectif principal d'explorer les choix linguistiques résultant des mariages exogames, en considérant tout particulièrement la réalité vécue par le parent francophone en situation minoritaire.

“ J'imagine ici un tableau fort émouvant : vêtue de mousseline blanche, assise dans sa berceuse de fabrication artisanale canadienne-française au milieu d'une chambre impeccable où l'on retrouve des sculptures de la famille Bourgault et des lithographies de Lemieux, la mère raconte, la musique de Vignault en sourdine, à ses enfants propres et sages comme des images l'histoire de leurs valeureux ancêtres, descendants de Frontenac et de Montcalm. Ils doivent parler français, manger de la tourtière et du ragoût de boulettes, porter des ceintures fléchées, sauver leur âmes plutôt que de gagner l'univers, lutter contre l'anglicisation et l'anglicanisation ... Mais cette image s'embrouille sans cesse car la mère, la vraie mère, qu'elle soit célibataire, séparée ou mariée à un bourgeois ou à un prolétaire ne transmet pas ainsi l'ethnicité. Parce que ces deux enfants, il a bien fallu les habiller, les nourrir et les vêtir ... et si ces gestes sont posés conformément à certaines règles, ces gestes, habiller, nourrir et laver des enfants, constituent du travail, un travail qui produit du sens [ ... ] , car c'est toujours à l'intérieur d'une relation d'entretien matériel que la mère transmet à de jeunes enfants les valeurs de la société (de la classe, du sexe, du groupe ethnique) “

Danielle Juteau Lee, 1983.

“ Il [le leadership politique québécois] a continué d'alimenter un nationalisme selon lequel l'incapacité de vivre la pureté du fait français à l'extérieur de son territoire voue les francophones à l'inéluctable assimilation. Son discours a été celui selon lequel “ hors du Québec point de salut ”.

Linda Cardinal, 1995.

“ Au lieu de quoi je fus cette curiosité, une petite Franco-Manitobaine qui parle encore le français, bravo pour elle! “Sympatique, parlant comme nous autres, mais pas tout à fait de la famille”. C'est alors que j'ai compris que nous, Canadiens français, n'avons peut-être pas le sentiment du sang. Celui de la nationalité, oui, mais pas du coeur. Nos gens, dès qu'ils sont éloignés, ne sont plus tout à fait nos gens”.

Gabrielle Roy, 1988.

## chapitre I

# Langue minoritaire et mariages mixtes

- 1.1- L'identité ethnique et la langue
- 1.2- La notion de minorité
- 1.3- Les mariages exogames
- 1.4- Les mariages mixtes au Canada

" Je refuse de dire "exogamie" je trouve que ça sonne comme une maladie ... " (S. Van Brabant, 1994)

Ce travail se penche sur le contact entre deux langues. L'une majoritaire et dominante: l'anglais et l'autre minoritaire et dominée: le français. Deux langues que l'on retrouve en territoire yukonnais, situé dans la partie nord-ouest du Canada, lieu de cette recherche, et toutes deux bénéficiant en cet endroit d'un statut de langue officielle.

Il n'y a pas de lien automatique entre le nombre des membres d'un groupe ethnique ou linguistique et la force de l'identification de ses membres au groupe . Aussi avant de caractériser la communauté franco-yukonnaise, il est bon de se pencher sur certaines notions telles la valeur symbolique de la langue, les marqueurs d'identité ou la notion de minorité linguistique, de façon à établir les paramètres de l'analyse. Il importe également de passer en revue les recherches qui se sont penchées au cours des dernières années sur la réalité des mariages exogames au Canada. Tels sont les objectifs de ce chapitre.

## **1.1 L'identité ethnique et la langue**

### **1.1.1 La valeur symbolique de la langue**

Il n'est pas rare que la langue soit retenue comme symbole majeur de l'identité du groupe qui la parle et qu'elle se voit ainsi s'attribuer toutes les évaluations portées sur ce groupe. Le locuteur utilise sa langue pour démontrer qui il est, à qui ou à quoi il est fidèle et comment il perçoit sa relation avec les autres. En l'utilisant, il s'identifie socialement aux yeux des gens à qui il s'adresse ainsi qu'à ceux qui, autour, pourraient l'entendre. Ainsi lorsque la valeur symbolique de la langue est importante, sa non-utilisation n'entraîne pas seulement une perte d'habileté linguistique mais également une perte d'identité pour un groupe donné. C'est une situation qui fut et est toujours fréquente pour plusieurs et qui survient, de façon générale, lorsqu'il y a contact entre diverses langues.

La langue peut être un des marqueurs de l'identité ethnique d'un groupe, au même titre que la culture, la religion et l'histoire. En fait, la perte de la langue d'un groupe d'individus correspond à un changement dans le contenu culturel de l'identité: on perd sa langue et on en adopte une autre. Par contre, si la langue a une valeur symbolique, ce même groupe d'individus continuera son utilisation afin qu'elle puisse jouer un rôle de délimitation du groupe, facilitant ainsi une démarche identitaire.

Cet aspect symbolique de la langue comme marqueur de l'identité ethnique, revêt une importance non seulement du point de vue de la société qui l'utilise, mais également au niveau de l'individu, membre honoraire de cette société.

" A person can be bilingual and have good control of a second language and still feel unified with speakers of his first language and separated from speakers of his second language." (Ralph Fasold, 1984:4).

La langue s'insère également parmi d'autres marqueurs d'identité ethnique. Elle n'est pas un acteur isolé mais est plutôt en relation constante avec ces autres marqueurs culturels.

### 1.1.2 La langue et les autres marqueurs d'identité

Barth (1969) définit la culture comme une façon de décrire certains comportements humains, qui se distinguent des autres cultures environnantes.

" Since culture is nothing but a way to describe human behavior, it would follow that there are discrete groups of people, i.e. ethnic units, to correspond to each culture. " (F, Barth, 1969:3)

Plusieurs éléments symboliques outre la langue peuvent composer ce tout nommé "culture" comme le folklore, les pratiques religieuses et rituelles etc. De plus, comme le démontre Gans (1979) dans son étude de la troisième génération d'immigrants aux Etats-Unis, ces symboles peuvent au cours des générations, se voir attribuer une importance accrue, diminuée ou même être remplacés au fil des ans.

" All of the cultural patterns which are transformed into symbols are themselves guided by a common pragmatic imperative : they must be visible and clear in the meaning to large numbers of third generation ethnics and they must be easily expressed and felt without requiring undue interference in other aspects of life " (Gans, 1979:9)

La langue est en fait un moyen très puissant d'identification et elle est souvent quasi indissociable de la culture qui l'exprime et la diffuse. Leclerc (1986) souligne d'ailleurs le sentiment d'appartenance et d'affiliation associé à la langue dans les communautés nationales modernes.

“ Si l'unification des peuples dans le passé s'est souvent réalisée par l'occupation militaire ou par la domination religieuse, c'est la langue qui depuis le XIXe siècle, sert de critère de nationalité ” (Leclerc, 1986:34)

Dans le contexte canadien contemporain et chez les francophones en particulier, la langue fonctionne comme symbole ethnique majeur. La langue pratiquée par l'individu et faisant partie intégrale de sa propre identité, revêt une grande importance pour ma recherche puisque l'homme et la femme composant le couple linguistiquement mixte, sont issus respectivement d'un milieu linguistique différent.

Au Yukon, les deux langues ont un poids démographique différent, l'anglais étant majoritaire et le français minoritaire. Par ailleurs, les deux langues ont le même statut institutionnel même si, localement elles bénéficient d'un prestige différent.

Le poids et le statut des langues en présence jouent un rôle important dans l'établissement des stratégies relatives à la transmission de la langue. C'est pourquoi je tiens à préciser les rapports entre langue majoritaire et minoritaire.

## 1.2 La notion de minorité

### 1.2.1 Définition

Le terme " **minorité** " désigne généralement une réalité d'ordre quantitatif et différenciatif. Ce terme traduit également selon Leclerc (1986) une condition de dépendance ou un sentiment de cette dépendance chez ces groupes qui sont bien souvent dominés ou infériorisés par rapport au groupe **majoritaire**. Tel est le cas du parent francophone habitant le Yukon comparativement au parent anglophone du couple exogame. Il existe toutefois certaines exceptions soulignées par Leclerc (1986) où c'est le groupe minoritaire qui est dominant. La minorité blanche de l'Afrique du Sud en constituait un bon exemple.

Pour ce qui est du cas que j'ai étudié, il est question essentiellement de majorité et de minorité liées à la langue, c'est-à-dire la majorité anglophone et la minorité francophone.

### 1.2.2 Minorité linguistique

Tel que mentionné plus haut, la langue peut se voir attribuer un rôle symbolique au niveau de l'identité et de la différenciation culturelle chez les groupes minoritaires.

“ La langue française est devenue le plus grand catalyseur de l'identité des Québécois francophones en tant que peuple distinct en Amérique du Nord. C'est par la langue que les Catalans et les Basques d'Espagne exposent leurs prétentions autonomistes. C'est en raison de leur langue que les Corses, les Bretons, les Alsaciens et les Occitans se reconnaissent comme différents des autres Français et paraissent marginaux ... ”  
(Leclerc, 1986:36 )

La définition de **minorité linguistique** que je retiens est celle proposée par le professeur de droit international, M. Francesco Coperti, qui s'applique bien au cas de la communauté franco-yukonnaise.

“ Un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante dont les membres ressortissants de l' État possèdent du point de vue ethnique, religieux ou linguistique des caractéristiques qui diffèrent du reste de la population et manifestent même de façon implicite un sentiment de solidarité, à l'effet de préserver leur culture, leurs traditions, leur religion ou leur langue. ” (Copotorti, 1979:102)

Bien entendu, il existe dans le monde davantage de langues que d'identités nationales<sup>1</sup>. Dès lors, la question des minorités linguistiques se pose.

Certaines de ces minorités linguistiques sont sans statut officiel. Il s'agit selon Leclerc (1986) de langues désarmées sans force démographique influente et sans force militaire, économique ou politique:

“ Tout au plus peuvent-elles compter parfois sur une certaine force culturelle strictement locale et sur la bonne volonté de ceux qui exercent le pouvoir : c'est le sort de la plupart des langues du monde. Lorsque l'Etat n'accorde pas de reconnaissance juridique à l'une ou l'autre de ses langues minoritaires, il impose à l'ensemble des citoyens une seule langue de prestige réservée à des sphères d'activités comme l'administration, la justice, le commerce, l'industrie, l'école, l'affichage, etc-. Les autres langues sont ordinairement refoulées vers des domaines comme la religion, la vie familiale, l'agriculture ou les relations interpersonnelles non institutionnalisées. ” (Leclerc, 1986:160)

---

<sup>1</sup> Sylvain Massé souligne que certains chercheurs auraient dénombré de 2 500 à 3 500 langues vivantes à travers le monde, alors que d'autres croient qu'il y en aurait de 4 500 à 6 000 sans compter les centaines ou milliers d'autres qui ne sont pas prospectées (Massé 1988:1)

Tel n'est toutefois pas le cas du français, l'une des langues minoritaires retrouvées au Canada. Car, bien que l'anglais soit dominant pour l'ensemble du pays, le français et l'anglais ont toutes les deux le statut de langue officielle. En effet, en 1982, le statut du français et de l'anglais en tant que langues officielles du Canada fut renforcé lorsque la dualité du pays a été incluse dans la *Charte canadienne des droits et libertés* (Annexe A). Les deux langues sont donc reconnues par l'Etat.

Deux langues qui sont dans cette étude, en présence quotidienne l'une avec l'autre dans des unions dites exogames.

## **1.3 Les mariages exogames**

### **1.3.1 Définition**

En anthropologie, l'exogamie renvoie aux règles de mariage qui obligent à choisir un partenaire à l'extérieur de la famille, définie selon des critères variables d'une société à l'autre.

" En introduisant ou en perpétuant un système de règle de parenté, on règle la démographie d'une société, on gère le stock démographique en surveillant de près le patrimoine des sources de vie : les femmes. C'est ainsi comme le démontrent tous les chercheurs de la parenté, que vont se régler les relations inter-générationnelles et s'instituer des règles à l'intérieur de la pyramide (endogamie) et des règles à l'extérieur de la pyramide (exogamie) dans une logique des entrées et des sorties du marché matrimonial " (Barbara, 1987:52 )

Les mariages inter culturels constituent un cas particulier des unions exogames puisqu'ils remettent en question la reproduction dans le groupe et dans la

société. Lorsqu'ils se multiplient, ils en viennent à échapper aux règles et mécanismes d'auto-contrôle établis par des sociétés humaines.

Pourtant, les couples qui s'engagent dans de telles unions y voient surtout une opportunité d'avancement social et de découverte culturelle. C'est dans ce cadre, écrit Monica Heller (1994) qu'il faudrait d'ailleurs comprendre l'expérience de ceux et celles qui choisissent l'exogamie linguistique.

### **1.3.2 Mariages exogames = mariages exolingues dans les statistiques canadiennes.**

Statistique Canada définit le **mariage exogame** comme étant celui constitué d'une personne qui choisit pour conjoint (e) quelqu'un d'une autre culture ou d'une langue différente. Un mariage exogame est également connu au Canada sous le nom de **mariage mixte ou bilingue**.

Soulignons que cette définition donnée par Statistique Canada est celle qui a été retenue pour cette enquête chez les couples exogames habitant le Yukon.

## **1.4 Les mariages mixtes au Canada**

Au sein des groupes minoritaires, les mariages mixtes, écrit Carisse (1969), ont toujours été considérés comme étant une déviation sociale et culturelle, dérangeant les habitudes et les prescriptions religieuses. Pour certains, comme les groupes francophones du Canada, poursuit-elle, ces unions seraient parfois perçues comme une trahison du Canadien français envers sa race et la langue des siens. Dans

plusieurs études démographiques, ces mariages interethniques sont davantage perçus comme étant une étape dans le processus d'assimilation<sup>2</sup> d'une minorité. Ainsi un taux élevé de mariages exogames entraînerait une diminution de la capacité de rétention linguistique, menant à l'assimilation à la langue du groupe majoritaire.

Selon Tremblay (1988) la grande majorité des couples canadiens sont "complètement" homolingues<sup>3</sup>; ils constituent environ 85 % des couples pour l'ensemble du Canada. Néanmoins, environ 15 % des couples canadiens sont partiellement ou entièrement hétérolingues<sup>4</sup> (portion variant selon les diverses régions du pays).

#### 1.4.1 Études démographiques

Au Canada, plusieurs études démographiques se penchent sur l'aspect hétérolinguistique des couples (Castonguay 1979, 1980, Lachapelle et Henripin 1980, Tremblay 1988). Les statistiques détaillées portant sur l'exogamie ainsi que son incidence sur le taux de transferts linguistiques y sont abondantes. Castonguay (1979) remarque que partout où les francophones sont minoritaires, il y a d'abord eu au cours des ans une augmentation régulière de la proportion de mariages mixtes, et ensuite c'est-à-dire durant les années 70, on a assisté à l'utilisation massive de l'anglais comme langue principale de communication dans la majorité des foyers mixtes. Lachapelle et Henripin (1980) ont établi des relations intéressantes entre le niveau de bilinguisme et la

<sup>2</sup> Castonguay (1981) relève quelques titres remarquables consacrés aux mariages mixtes dans les monographies de Hurd sur les origines ethniques des Canadiens aux recensements de 1921 et de 1931, ces derniers s'ouvrant ainsi : " Les mariages mixtes sont la mesure la plus exacte de l'assimilation" (W. Burton HURD, *origines pays de naissance, nationalités et langues de la population canadienne: Recensement Canada 1921*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1930, p. 23). " Les mariages mixtes sont avant tout un indice et une méthode d'assimilation" (W.B. HURD, O.B.E., *origines raciales et lieu de naissance du peuple canadien : Recensement du Canada, 1931*, Monographie no.4, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1940, p.11).

<sup>3</sup> Se dit d'un couple dont les conjoints appartiennent au même groupe linguistique (Tremblay, 1988: 122).

<sup>4</sup> Se dit d'un couple dont les conjoints appartiennent à des groupes linguistiques différents (Tremblay, 1988:122).

composition linguistique de la population. Ils constatèrent ainsi que la proportion de bilingues d'un groupe était plus forte lorsque ce groupe était minoritaire dans la région concernée. Tremblay (1988) constate de son côté qu'en dehors du Québec, la grande majorité des couples hétérolingues sont constitués de conjoints anglophones et francophones. Il constate également, toujours à l'extérieur du Québec, que les parents hétérogames de langues maternelle française ou autre ont des enfants qui se situent principalement dans le groupe anglophone.

Plusieurs de ces études démographiques désignent particulièrement l'exogamie comme étant la principale source d'assimilation des francophones au Canada (Castonguay 1979, Lachapelle et Henripin 1980). Selon les données de Recensement Canada de 1986, source importante de plusieurs recherches, les enfants issus de couples endogames parlent français à la maison dans une proportion de 65.3 %, comparativement à 6.3 % dans le cas des foyers exogames.

Pourtant, malgré ces nombreuses statistiques détaillées sur l'exogamie et son incidence sur le taux de transfert linguistique, nous en savons toujours très peu, sur la façon dont elle intervient dans la transmission de la langue et de la culture du parent francophone et si, et comment, elle est liée aux rôles économiques des hommes et des femmes (Heller, Lévy, 1994)

### **1.4.2 Études sociolinguistiques**

Les études sociolinguistiques effectuées sur les mariages exolingues sont également importantes au Canada. Par exemple, Mougeon (1977), a démontré que lors de mariages entre les francophones et les anglophones en Ontario, c'est l'anglais

lors de mariages entre les francophones et les anglophones en Ontario, c'est l'anglais que les parents choisissaient pour parler à leurs enfants. Lieberman (1970) montre que l'assimilation et le bilinguisme des francophones en dehors du Québec seraient liés au caractère minoritaire et au manque d'institutions favorisant le maintien de la langue, ayant pour conséquence un usage du français qui serait de plus en plus limité à la maison.

Monica Heller et Laurette Lévy (1990, 1992, 1993) ont elles aussi cherché à mieux comprendre ces relations complexes entre hommes et femmes lors de mariages exogames en enquêtant particulièrement auprès des femmes franco-ontariennes. Avec leur recherche, elles ont pu identifier certains éléments susceptibles d'expliquer les pratiques et attitudes linguistiques de leurs informatrices. Ces éléments sont :

- 1) La séparation ou non des communautés francophones et anglophones durant leur enfance.
- 2) Les possibilités de formation en français dans leur communauté, quel que soit leur milieu socio-économique.
- 3) La valeur du français sur le marché du travail.

“ La femme n'est pas une actrice isolée. Nous voulions comprendre son vécu en relation avec son environnement familial, social et régional. C'est pourquoi nous avons tenté d'analyser les représentations de sa réalité et les stratégies qu'elle utilise pour répondre aux craintes et aux conditions de contacts entre les deux communautés qui diffèrent selon les régions de l'Ontario ” (Heller et Lévy, 1994:54)

Monica Heller et Laurette Lévy, tout en exposant les résultats empiriques de leurs recherches, ont eu le souci de démontrer d'abord et avant tout, la très grande complexité de ce que peut vivre le parent francophone lors de mariages exogames.

“ Le but de cette étude était de mettre à jour les dynamiques sociales et linguistiques des membres des mariages mixtes en examinant les facteurs qui provoquent ces dynamiques et les conséquences qui en découlent pour les parents et les enfants ” (Heller et Lévy, 1993:47).

La démarche que j'ai décidé d'entreprendre ressemble à celle de Heller et Lévy, en ce que comme elles j'ai tenté d'étudier certaines stratégies du parent francophone lors de mariages linguistiquement exogames.

“ ...Dans un mariage mixte tout est plus compliqué à cause de différences majeures qui sont vécues à l'intérieur de l'ordre social, économique, politique, éducationnel et religieux de la communauté où s'établit le couple. Ainsi le couple exogame se situe à l'intersection des rapports de pouvoir entre l'homme et la femme, entre majoritaire et minoritaire ou national et étranger ” (Heller, Lévy, 1994)

Il y a lieu de se demander, dans la situation d'accommodation que représente ce type de mariage, quels éléments culturels sont abandonnés et maintenus par chacun des parents qui sont issus de groupes ethniques différents. Dans quelle mesure les rapports de force entre l'homme et la femme composant ce couple, sont influencés directement par les rapports des groupes auxquels ils appartiennent ? Car je soupçonne que les mariages mixtes pourraient représenter en fait des réalités encore plus diverses que ce que ces nombreuses recherches ont pu mettre à jour. Il s'agit en fait de réalités auxquelles plusieurs communautés francophones hors Québec doivent quotidiennement faire face. Parmi ces communautés se trouvent les hommes et les femmes que j'ai rencontrés au Yukon lors de cette enquête. Des hommes et des femmes devant souvent réévaluer au cours des ans, leur démarche face à la décision qu'ils doivent prendre sur la transmission de leur langue.

Afin de bien comprendre le contexte social dans lequel se situent ces parents je propose au prochain chapitre, de présenter le portrait de la communauté franco-yukonnaise.

## Chapitre 2

# Les francophones au Yukon

### 2.1- Le Yukon

### 2.2- La communauté franco-yukonnaise

### 2.3- Les mariages mixtes au Yukon

“ D’abord Français d’Amérique, puis Canadiens, les Canadiens français ont progressivement cédé la place aux Québécois, aux Franco-Ontariens, et autres “ franco “. St Jean-Baptiste ne sait plus pour qui intercéder: patron des Canadiens français ou des Québécois, des Québécois francophones ou des francophones canadiens . Ainsi qu’en témoigne notre histoire, une parmi tant d’autres, ce qui est constant, au niveau des frontières ethniques, c’est leur fluctuation.”

( Danielle Juteau Lee, 1979 )

## 2.1- Le Yukon

Le Yukon, situé à l’extrémité nord-ouest du Canada, constitue un vaste territoire (séparé des Territoires du Nord-Ouest depuis 1898) soit 5% de la superficie du pays. Le Yukon a une population totale de 23 500 habitants dont les 2/3 (c’est-à-dire environ 22 000) sont à Whitehorse, seule ville importante sur ce territoire. Elle est la capitale depuis 1953 et le plus grand centre urbain au Canada, au nord du 60e parallèle . La population yukonnaise compte 22 560 anglophones, c’est-à-dire 96% de la population globale et 620 francophones<sup>1</sup> soit 2.7%.

---

<sup>1</sup> Selon Patrimoine Canada 2 595 personnes parleraient français au Yukon ceci incluant francophones et francophiles, c’est-à-dire des gens pour qui ont le français comme langue seconde.

Puisque Whitehorse est la capitale du territoire du Yukon, les gouvernements fédéral et territorial y siègent ainsi que le centre du transport des produits miniers et des communications. La très grande majorité des gens habitant cette ville travaillent d'ailleurs dans ces secteurs.

## 2.2- La communauté franco-yukonnaise

La communauté franco-yukonnaise est la plus éloignée du Québec. Petite de taille, son immigration demeure un phénomène récent. Elle est composée de 279 Québécois soit 45% et de 341 de non-québécois (Acadiens, Franco-Albertains, Franco-Manitobains, Fransaskois, Européens..) (Guindon et Poulin, 1996:8), soit 55%.

Bien que leur immigration soit récente, déjà les premières expéditions atteignant le territoire du Yukon comprenaient plusieurs Canadiens-français. En effet, dès le commencement de l'histoire moderne du Yukon, les francophones étaient présents soit en tant que responsables de comptoir de commerce, trappeurs, mineurs ou encore hommes et femmes à la recherche d'aventure et d'or<sup>2</sup>.

“ Les Tremblay, les Laberge, les Ladue, les Lapiere et bien d'autres ont traversé le temps, les établissements nommés en leur honneur, et les toponymes en font foi encore aujourd'hui " (Gouvernement du Yukon, 1996:13)

Le visage des francophones habitant le Yukon s'est modifié énormément au fil des ans. Jadis trappeurs, chercheurs d'or ou mineurs, ils sont maintenant fonctionnaires, enseignants ou propriétaires de leur propre entreprise.

---

<sup>2</sup>Le 17 août 1896, c'est la découverte de l'or à Bonanza Creek, un affluent du Klondike. C'est le déclenchement de la plus grosse ruée vers l'or au monde.

Jusqu'à la fin des années 1970, la communauté française ne bénéficiait d'aucun support institutionnel et était dépourvue de tout regroupement ou institution destinés aux Francophones. En fait, seuls des réseaux personnels bénévoles étaient constitués à cette époque.

Toutefois, le scénario changea dès la fin des années 1970, et ce, grâce à un virement d'attitude de la part de certains francophones. Surgit alors une volonté de faire respecter les droits linguistiques conférés aux Francophones, en vertu du statut du français comme langue officielle du Canada (*Loi sur les langues officielles*, Annexe B). En fait, il semble que l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et les articles 16 à 20 de la *Charte canadienne des droits et libertés* ne s'appliqueraient pas aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon (Woehrling, 1995:265). Cependant, les deux territoires ont adopté des lois ayant un contenu équivalant à celui de ces dispositions constitutionnelles. Adopté en 1988 entre autre, le *Languages Act* du Yukon a permis de mettre en application les articles 16 à 20 de la *Charte canadienne*. En 1988 toujours, la nouvelle *Loi sur les langues officielles* adoptée par le Parlement canadien inclut des dispositions ayant pour effet d'enchâsser les lois linguistiques du Yukon en stipulant que toute modification ou abrogation de celle-ci devrait être agréée par le Parlement canadien par voie législative (Woehrling, 1995:265).

Cette volonté de faire respecter ses droits linguistiques qui se manifeste au Yukon dans les années 1970, coïncide également avec la venue de Francophones<sup>3</sup> provenant du Québec et du contexte de la Révolution tranquille, cet éveil ethnique amorcé dans la population francophone de cette province dès les années 1960.

---

<sup>3</sup> Soulignons que l'immigration de francophones demeure constante au Yukon.

Les revendications du Québec pour plus d'autonomie, voire pour la souveraineté, ont indirectement permis aux francophones hors Québec d'obtenir des gains impensables encore au début des années 1960. Ainsi, parmi les retombées de cette révolution on note par exemple, la mise sur pieds en 1979 d'un organisme porte parole, par et pour les francophones du Yukon. Ces derniers se dotèrent également d'une école française, ainsi que d'une garderie publique et d'un journal mensuel (Girard et Laroche,1991:287).

On assiste depuis quelques décennies au Yukon, à un accroissement significatif du nombre de francophones habitant ce territoire ainsi que le montre le tableau I.

**Tableau I**  
**Evolution de la minorité française du Yukon comparativement aux**  
**minorités française du Canada vivant à l'extérieur du Québec, 1951-**  
**1986**

Année	Canada sans Québec	Yukon	( % )
1951	721,820	308	0.0
1961	853,462	443	0.1
1971	926,405	450	0.0
1976	908,440	525	0.1
1981	942,085	585	0.1
1986	945,860	620	0.1

(Tiré de Statistique Canada, Recensements canadiens de 1951 à 1986. Statistique Canada, 1988. Profil démographique, Yukon :3 )<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Il est à noter que les données linguistiques du recensement de 1986 diffèrent de celles des années antérieures par la présentation intégrale des déclarations multiples de la langue maternelle et de la langue d'usage. Les attributs linguistiques servant à caractériser la situation sont au nombre de trois :1) Langue maternelle: La première langue apprise ou parlée dans l'enfance et encore comprise par la personne recensée au moment du recensement;2) La langue parlée à la maison: Langue que la personne recensée parlait le plus souvent à la maison au moment du recensement et communément appelée langue d'usage; 3) La connaissance des langues officielles:Capacité de soutenir une conversation en anglais ou en français.

**Tableau II**  
**Evolution de la minorité française dans l'ensemble de la population,**  
**Yukon, 1951-1986**

Année	Population totale	Minorité française	( % )
1951	9,096	308	3.4
1961	14,628	443	3.0
1971	18,390	450	2.4
1976	21,840	525	2.4
1981	23,155	585	2.5
1986	23,500	620	2.6

(Tiré de Statistique Canada, Recensements canadiens de 1951 à 1986. Statistique Canada, 1988. Profil démographique, Yukon : 3 )

La population s'accroît mais demeure au fil des ans , très transitoire. En effet, plusieurs travailleurs attirés par les salaires élevés et l'aventure, y séjournent pour un temps limité et quittent par la suite. Le tableau II nous indique l'évolution de la population francophone en territoire yukonnais au cours des dernières décennies. On constate ainsi que les francophones ont doublé leur nombre en 30 ans alors que la population totale a presque triplé.

De plus, les francophones qu'on retrouve au Yukon, contrairement aux communautés françaises des Prairies, ne forment pas "d'îlots linguistiques " comme c'est le cas pour St-Paul en Alberta, ni de "ghetto " urbain comme à St-Boniface au Manitoba. Ils sont plutôt éparpillés partout sur le territoire comme le reste de la population (à l'exception des autochtones). C'est chez ce groupe que se manifeste essentiellement le phénomène du bilinguisme avec 88 %, contre 6 % chez le groupe majoritaire. (Dallaire et Lachapelle, 1992:9)

### **2.3-Mariages mixtes au Yukon.**

Le pourcentage d'exogamie est plus élevé au Yukon que partout ailleurs au Canada, dû au faible nombre de francophones y habitant (Beauchamp, 1996).

En 1986, les personnes de langue maternelle française constituent 3 % de la population. L'effectif de la langue d'usage française représente toutefois 44 % de celui de la langue maternelle française.

Chez le groupe anglais et le tiers groupe, la plupart des unions (plus de 85%) sont endogames c'est-à-dire formées de conjoints de même langue maternelle alors que chez le groupe français, les unions sont davantage exogames (entre 28 % à 36 % selon Dallaire et Lachapelle, 1992 : 7) Ainsi, 57% des épouses francophones ont un époux anglophone et 64% des époux francophones ont une épouse anglophone.

En s'en tenant seulement aux réponses uniques, toujours selon Statistique Canada (1988) sur les 643 personnes de langue maternelle française, un peu moins de 281 parlent le français à la maison, soit une part relative de 0.8 %, ou le tiers de leur représentation sur l'ensemble du territoire.

Le tableau III permet de rendre compte de l'effet des échanges linguistiques sur les différents groupes linguistiques à l'aide d'un indice particulier : l'indice de continuité linguistique. Selon la définition donnée par Statistique Canada, cet indice correspond au rapport de l'effectif des personnes d'une langue d'usage donnée à l'effectif des personnes de la langue maternelle correspondante. On peut donc constater sur le tableau III que le groupe anglais ressort gagnant des échanges linguistiques, avec

un indice dépassant l'unité (1.08), alors que le groupe francophone subit des pertes appréciables : l'effectif de la langue d'usage française ne constitue que 44% de celui de la langue maternelle.

**Tableau III**  
**Population selon la langue maternelle, selon la langue parlée à la maison<sup>5</sup>, et indice de continuité linguistique, Yukon, 1986.**

Caractéristique	Groupe linguistique		
	Anglais	Français	Autre
Langue parlée à la maison	22,576	281	498
Langue maternelle	20,818	643	1,895
Indice de continuité	1.08	0.44	0.26

( Tiré de Statistique Canada, Recensements canadiens de 1951 à 1986. Statistique Canada, 1988. Profil démolinquistique, Yukon : 2 )

L'analyse que je propose de la dynamique qui s'opère au sein du couple exogame, permettra de lever une partie du voile qui recouvre ces données numériques. Elles masquent en effet une réalité complexe à laquelle le couple mixte doit sans cesse faire face. Au cours de mon enquête, j'ai abordé avec le parent francophone des couples mixtes différents thèmes liés à l'accès et à l'utilisation du réseau linguistique, la dynamique vécue au sein même des familles des conjoints ainsi que les outils employés par ce parent pour s'assurer du passage de sa langue à son enfant.

Mais avant d'en arriver à l'analyse des données qui est présentée aux chapitres IV et V, je détaille au chapitre qui suit, la méthodologie de la recherche.

<sup>5</sup> Les réponses multiples ont été réparties également entre les langues indiquées.

un indice dépassant l'unité (1.08), alors que le groupe francophone subit des pertes appréciables : l'effectif de la langue d'usage française ne constitue que 44% de celui de la langue maternelle.

**Tableau III**  
**Population selon la langue maternelle, selon la langue parlée à la maison<sup>5</sup>, et indice de continuité linguistique, Yukon, 1986.**

Caractéristique	Groupe linguistique		
	Anglais	Français	Autre
Langue parlée à la maison	22,576	281	498
Langue maternelle	20,818	643	1,895
Indice de continuité	1.08	0.44	0.26

( Tiré de Statistique Canada, Recensements canadiens de 1951 à 1986. Statistique Canada, 1988. Profil démolinquistique, Yukon : 2 )

L'analyse que je propose de la dynamique qui s'opère au sein du couple exogame, permettra de lever une partie du voile qui recouvre ces données numériques. Elles masquent en effet une réalité complexe à laquelle le couple mixte doit sans cesse faire face. Au cours de mon enquête, j'ai abordé avec le parent francophone des couples mixtes différents thèmes liés à l'accès et à l'utilisation du réseau linguistique, la dynamique vécue au sein même des familles des conjoints ainsi que les outils employés par ce parent pour s'assurer du passage de sa langue à son enfant.

Mais avant d'en arriver à l'analyse des données qui est présenté aux chapitres IV et V, je détaille au chapitre qui suit, la méthodologie de la recherche.

<sup>5</sup> Les réponses multiples ont été réparties également entre les langues indiquées.

## Chapitre 3

# Méthodologie

3.1- Problématique

3.2- Echantillon

3.3- Déroulement des entretiens

3.4- Traitement des données

" Tout mariage est mixte, en réunissant dans une union qui au départ, se veut durable entre un homme et une femme. Cette mixité tient à sa nature même de l'identité sexuelle différente entre l'homme et la femme "

Augustin Barbara, 1987

## **3.1 Problématique**

Les deux principales dimensions que j'ai choisi de considérer s'inspirent de la démarche de Monica Heller et de Laurette Lévy, c'est-à-dire d'une part, les conditions socio-économiques qui sous-tendent la valeur du français pour le parent francophone et pour les autres membres de la famille, et d'autre part, leur choix en ce qui concerne l'utilisation du français et leur participation aux institutions francophones. En d'autres mots, les rapports entre les conditions socio-économiques et les choix que le parent francophone peut et veut faire au sujet de l'identité, la compétence linguistique et la scolarisation de ses enfants.

## **3.2 Échantillon**

Mon échantillon provient principalement de la ville de Whitehorse et de son rayonnement immédiat. Au Yukon, dès qu'on sort de la ville, on vit isolé. J'ai donc

tenté de rejoindre des résidents du centre urbain et des familles vivant dans les bois, afin de les comparer.

À partir de contacts personnels, j'ai pu procéder par réseaux, les premiers informateurs m'indiquant d'autres familles à contacter. Les services de l'AFY (Association franco-yukonnaise) ainsi que les archives du Yukon College m'ont été utiles au niveau des données historiques et statistiques disponibles pour le territoire.

Les membres de ces familles mixtes devaient comporter un parent anglophone et un parent francophone, avec des enfants. Les enfants devaient être nés, si possible, en territoire yukonnais ou y être arrivés à l'âge pré-scolaire. Ainsi, le choix d'une institution scolaire pour les enfants avait été fait sur place et non pas dans une autre province ou territoire du Canada où les options offertes sont différentes.

Étant donné la petite taille de la communauté, le nombre de familles correspondant à mes critères était restreint. J'ai quand même pu interviewer 19 familles. L'échantillon à partir duquel s'est effectué ma recherche est présenté dans le tableau IV.

Au total, dix-neuf parents donc, ont répondu à l'enquête dont trois étaient séparés de leur conjoint (e) et trois autres vivaient une situation de famille reconstituée. Parmi ces dix-neuf parents, treize étaient des femmes (dont une affirmait avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles) et six des hommes. Parmi le groupe, six répondants avaient des enfants exclusivement d'âge pré-scolaire et deux avaient des enfants d'âge adulte.

Le tableau IV décrit plus précisément le profil des parents selon l'âge, la langue maternelle, le nombre d'enfants ainsi que l'âge de ces derniers. Au total, treize

locuteurs sont employés par le gouvernement du Yukon, dont six enseignent le français dans les écoles. Ce tableau est typique de la situation des francophones habitant le Yukon puisque le gouvernement est le principal employeur du territoire.

**Tableau IV**  
**Profil des parents interviewés selon le questionnaire**

Conjoint interviewé	Âge	Langue maternelle	Nombre d'enfants	Eventail de l'âge des enfants
Renaud	29	français	1	2
Denis	39	français	2	4 - 7
Réjean	38	français	3	9 mois - 5
Louise	32	français	2	9 - 11
Nancy	33	français	2	4 mois - 3
Gustave	37	français	1	14 semaines
Caroline	39	français	2	5 - 7
Monique	31	français et anglais	1	1
Didier	39	français	3	5 - 10
Richard	49	français	3	13 - 17
Julie	46	français	3	5 - 8
Fernande	45	français et anglais	2	16 - 20
Diane	40	français	1	13
Claudia	43	français	1	10
Nanette	40	français	1	1
Aline	45	français	2	11 - 13
Frédéric	50	français	2	12 - 13
Suzanne	63	français	2	24 - 25
Rita	73	français	5	29 - 42

### 3.3 D roulement des entretiens

La plupart des entrevues eurent lieu dans la r sidence des r pondants. Quelques-unes prirent place au restaurant ou au travail (selon les disponibilit s de l'informateur). Avant de proc der   l'entrevue semi-dirig e d'une dur e variant entre 45 minutes et deux heures, le but et les objectifs de la recherche  taient clairement communiqu s. Les questions de base lors de chaque entrevue  taient sensiblement les m mes. Des questions suppl mentaires  taient pos es dans le but d'approfondir certains commentaires. Les entrevues n' taient enregistr es que si le r pondant donnait son accord.

De fa on g n rale, le parent francophone  tait interview  en l'absence du conjoint pour qu'il subisse le moins d'influence possible lors de ses r ponses. Cette fa on de proc der semblait souvent convenir au (  la) conjoint (e) anglophone. Un questionnaire avait originellement  t  pr vu pour ce dernier mais un tr s faible taux de participation m'a encourag    d laisser cette voie. Dans un cas seulement, la conjointe anglophone a tenu   assister et   participer   la rencontre.

Au d but de l'entretien, un certain nombre de questions  taient pos es sur l'origine ethnique, le niveau de scolarit , l'emploi, le lieu de r sidence, l'utilisation des institutions en place et le nombre d'enfants. Ces donn es constituaient des facteurs susceptibles d'influencer les choix du parent francophone vis   vis la transmission du fran ais aux enfants. L'essentiel de l'entrevue portait toutefois sur la langue utilis e   la maison entre les diff rents membres de la famille. Les attitudes linguistiques des conjoints et celles de leur famille  taient aussi explor es.

Bien entendu, mon analyse repose sur le discours métalinguistique de l'informateur. Une telle approche soulève inévitablement la question de savoir à quel point le discours de ce dernier est fidèle à son comportement réel.

Georges Ludi et Bernard Py, dans leur livre *Être bilingue* (1986), ont bien identifié les écueils d'une telle démarche;

1- Les informateurs pourraient éprouver des difficultés à s'exprimer correctement n'ayant bien souvent que des idées très vagues de leur comportement langagier.

2- La fiabilité de ce que pensent ou disent les informateurs pourrait être mise en question. Il se peut en effet, que leur discours exprime un désir plus qu'une observation, ou alors qu'ils soient influencés par le contexte conversationnel, par la question ou par la personne qui la pose.

3- Finalement, il est possible que l'informateur cache volontairement une partie de la vérité. Soit en essayant de faire plaisir à l'enquêteur en devinant et en donnant ce qu'il pense être les réponses souhaitées ou soit en le considérant comme un étranger, à qui on ne doit pas tout révéler.

La décision d'opter pour une entrevue semi-dirigée, s'est effectuée dans le but de minimiser le facteur stress lié à ces différents obstacles. De plus, je n'ai pas caché aux informateurs que ma propre situation ressemblait à la leur, puisque je suis impliquée moi aussi dans une relation exogame (je suis une francophone du Québec et mon conjoint est anglophone de l'Ontario). Enfin, j'ai fait un certain nombre d'observations sur leur comportement linguistique en famille et parfois même en dehors

du contexte familial que je pouvais glisser par la suite dans la conversation s'il y avait des contradictions avec ce qu'ils disaient.

### **3.4- Le traitement des données**

La faible taille de l'échantillon de cette recherche, m'oblige à opter pour une analyse qualitative. Néanmoins, en discutant les résultats, je traiterai le transfert du français aux enfants comme une variable dépendante prise globalement pour que l'analyse des réponses évalue l'effet de certains facteurs indépendants sur cette transmission. Il s'agit de facteurs tels que l'origine ethnique, le niveau de scolarité, le nombre d'enfants, l'emploi actuel, la durée de résidence en milieu anglophone, l'utilisation des institutions en place, l'utilisation du réseau d'amis ainsi que le lieu de résidence au Yukon.

L'analyse des résultats se fera en deux temps: Tout d'abord, au chapitre IV il s'agira de brosser un tableau au, de la place laissée à la langue française à l'intérieur de la famille exogame du Yukon. Dans un deuxième temps, au chapitre V, les divers éléments du contexte seront pris en compte de façon à voir dans quelle mesure ils influencent la transmission du français aux enfants.

## Chapitre 4

# Tendances générales de l'utilisation du français dans les familles

4.1- Langue(s) utilisée(s) entre conjoints

4.2- Langue(s) utilisée(s) entre parents et enfants

4.3- Langue(s) utilisée(s) entre enfants

L'un des conjoints est canadien anglais et l'autre canadien français. Ce couple doit faire face à un certain degré d'ajustement. Il est à supposer que ces conjoints ont à choisir entre deux sous- systèmes, c'est-à-dire entre l'anglais ou le français comme langue d'usage au foyer avec les enfants, un choix qui en soi pourrait s'avérer conflictuel. En effet, choisir selon la culture anglaise dans une situation précise pourrait vouloir dire renier en quelque sorte, la culture française et vice versa.

### **4.1 Langue(s) utilisée(s) entre conjoints**

La langue prédominante utilisée entre les parents des familles exogames rencontrées au Yukon, est l'anglais. La fréquence peut varier d'un couple à l'autre selon le niveau du bilinguisme du parent anglophone, mais au total, il n'y a aucune famille où la langue minoritaire, le français, prédomine. Le tableau V montre que moins de la moitié des couples de mon échantillon (8 sur 9) regroupent des conjoints bilingues.

**Tableau V**  
**Bilinguisme des conjoints**

Nom	Unilingue français	Bilingue	Unilingue anglais
Nanette		X	
Conjoint		X	
Diane		X	
Conjoint		X	
Fernande		X	
Conjoint		X	
Didier		X	
Conjointe		X	
Renaud		X	
Conjointe		X	
Nancy		X	
Conjoint		X	
Denis		X	
Conjointe		X	
Richard		X	
Conjointe		X	
Rita		X	
Conjoint			X
Suzanne		X	
Conjoint			X
Frédéric		X	
Conjointe			X
Aline		X	
Conjoint			X
Claudia		X	
Conjoint			X
Julie		X	
Conjoint			X
Monique		X	
Conjoint			X
Caroline		X	
Conjoint			X
Gustave		X	
Conjointe			X
Louise		X	
Conjoint			X
Réjean		X	
Conjointe			X

Cette tendance de parler anglais entre les parents rend la communication plus facile et directe, aux dires de mes répondants:

" ... on s'est connu en anglais alors c'est difficile de tourner la roue ... Si je veux dire quelque chose et être sûre que Tony comprend c'est sûr que je vais le dire en anglais ... " (Nanette)

“ ... Je pense que c'est une question d'habitude comme quand on s'est rencontré, moi j'apprenais l'anglais ... on a dépensé beaucoup d'énergie sur moi mon anglais pour que je puisse m'exprimer ... pis après Kyle a commencé à s'exprimer en français, je pense qu'on avait un peu perdu la patience de recommencer ... peut-être c'est moi qui est moins patiente et qui veux être comprise tout de suite. ... ” (Nancy)

Bien que le choix d'opter pour une communication plus directe en anglais par le parent francophone semble se produire dans la majorité des foyers, il n'en demeure pas moins que ce dernier peut se sentir isolé ou incapable d'exprimer clairement certaines émotions.

“ ... depuis un an c'est la première fois que je peux exprimer clairement mes idées ... ”  
(Claudia)

“ ... je me sens plus à l'aise en français je n'ai pas besoin de penser. Je m'ennuie de ne pas pouvoir m'exprimer facilement ... quand je suis en colère par exemple je bégaye en anglais donc des fois je me choque en français ... ” (Frédéric)

Cette dynamique de la langue de communication entre les parents peut toutefois être remise en question lors de l'arrivée de l'enfant. En effet, la venue d'un enfant se transforme souvent en une incitation pour le parent anglophone, à apprendre et communiquer en français avec l'enfant en question. On passe progressivement de l'utilisation massive de l'anglais à un certain bilinguisme entre les parents (où l'anglais demeure toutefois prédominant).

“ ... quand c'est entre nous c'est toujours en français, surtout depuis Rosalie ... ” (Renaud)

Ainsi, autour de l'enfant, se développent parfois des stratégies entre les parents afin d'utiliser le français à la maison. Ces stratégies diffèrent d'un couple à l'autre et sont souvent influencées par le degré de compétence en français du parent anglophone. En effet, plus les compétences de ce dernier sont élevées, plus on assiste à un bilinguisme plus ou moins équilibré et meilleure est la coopération entre parents en vue d'établir des stratégies face à l'éducation linguistique de l'enfant.

“ Souvent on fait des pactes; mon conjoint va dire : Bon c'est sérieux, il faut parler vraiment juste français moi je veux vraiment apprendre . Là on le fait un jour, deux jours, pis là arrive n'importe quel incident qui fait que la vie va vite... pis là on dirait qu'il faut que ça se fasse en anglais ... ”

(Diane)

“ ... toutes les formules courantes il va les dire en français à notre enfant. Alors il y a quand même une reconnaissance qui est importante dans ma famille ...mais tout ce qui est en rapport avec l'école<sup>1</sup>, c'est moi qui l'assume et tout ce qui est en rapport avec les sports, le soccer c'est lui. On essaie d'avoir un partage équitable. Et si moi j'assiste à trois ou quatre réunions pour l'école je lui en fais un rapport détaillé, on en discute il n'est pas laissé à l'écart ... ” (Claudia)

---

<sup>1</sup> L'enfant fréquente l'école française

## 4.2 Langue utilisée entre parents et enfants

Le scénario le plus fréquemment retrouvé dans les familles rencontrées est celui où le parent anglophone parle anglais à son enfant et le parent francophone, français à ce dernier. Les différences retrouvées à l'intérieur des familles sont représentées dans le tableau VI. Il est à noter que ce tableau ne reflète qu'une partie de la réalité. Je me suis rendue compte tout au long de l'enquête qu'il est très difficile d'étiqueter les gens selon leurs pratiques puisqu'il est quasi impossible d'établir des barèmes ou paramètres précis dans ce domaine. C'est pour cette raison d'ailleurs que mon classement se fait par rapport aux langues majoritairement utilisées et non pas exclusivement utilisées. Ce classement m'a fait regrouper les parents anglophones n'utilisant que l'anglais avec ceux qui utilisent à l'occasion le français pour les phrases usuelles. Il est à noter également que ce tableau a été élaboré à partir des informations obtenues lors des entrevues, sans tenir compte des mes observations personnelles lors de l'enquête. Il s'agit donc du point de vue du parent francophone.

**Tableau VI**  
**Langue(s) utilisée(s) par les parents lorsqu'ils s'adressent aux enfants.**

Nom	Nombre d'enfants	Majoritairement le français	Bilinguisme plus ou moins équilibré	Majoritairement l'anglais
Denis	2		X (1)	X (1)
Conjointe				X (2)
Réjean	3	X (3)		
Conjointe				X (3)
Louise	2	X (2)		
Conjoint				X (2)
Nancy	2	X (2)		
Conjoint <sup>2</sup>				X (2)
Renaud	1	X (1)		
Conjointe			X (1)	
Gustave	1	X (1)		
Conjointe				X (1)
Caroline	2		X (1)	X (1)
Conjoint				X (2)
Monique	1	X (1)		
Conjoint				X (1)
Didier	3	X (1)	X (2)	
Conjointe		X (1)	X (1)	X (1)
Richard	3		X (2)	X (1)
Conjointe				X (3)
Julie	3	X (3)		
Conjoint				X (3)
Fernande <sup>3</sup>	2	X (2)		
Conjoint				X (2)
Diane	1	X (1)		
Conjoint			X (1)	
Claudia	1	X (1)		
Conjoint				X (1)
Nanette	1	X (1)		
Conjoint			X (1)	
Aline	2	X (2)		
Conjoint				X (2)
Frédéric	2		X (1)	X (1)
Conjointe				X (2)
Suzanne <sup>4</sup>	2	X (2)		
Conjoint				X (2)
Rita	5		X (2)	X (3)
Conjoint				X (5)

( ) : Nombre d'enfants

<sup>2</sup> Jusqu'à tout récemment, le conjoint de Nancy utilisait presque exclusivement le français lorsqu'il s'adressait aux enfants. Les enfants devinrent ainsi très compétents en français et très peu en anglais. Nancy m'affirme avoir eu peur qu'ils s'adaptent difficilement à l'environnement anglophone, qu'ils devront inévitablement côtoyer lorsqu'ils commenceront l'école. C'est donc pour cette raison qu'elle a demandé à son conjoint d'utiliser principalement l'anglais avec les enfants. C'est également pour cette raison qu'on retrouve son conjoint sous la catégorie; majoritairement l'anglais.

<sup>3</sup> Fernande affirme qu'avant la séparation, son conjoint parlait souvent français aux enfants. Depuis qu'ils sont séparés ( il y a deux ans ), le père communique avec ses enfants uniquement en anglais.

<sup>4</sup> Suzanne mentionne qu'elle parle anglais à ses enfants pour permettre à son conjoint d'être inclus dans leur conversation. En l'absence du conjoint elle utilise principalement le français.

Les différences entre le nombre total d'enfants et celui des enfants avec qui le parent s'exprime en français, démontrent bien à quel point la motivation et les compétences linguistiques de l'enfant en français sont déterminantes dans les conversations parent-enfant.

" ... les seuls qui parlent français à la maison, c'est moi pis ma fille ... j'ai plus de difficulté à parler français à mon garçon. C'est peut-être parce que la différence est due au fait qu'elle a commencé à parler français en premier pendant l'année qu'on a passé au Québec, elle avait environ un an et demi ... " (Denis)

Il est à noter que le tableau VI ne tient pas compte des changements qui ont pu avoir lieu au niveau de la compétence et de la motivation de l'enfant. Il ne tient également pas compte de la langue dans laquelle l'enfant répond à ses parents. Dans certains cas en effet, bien que le parent francophone utilise exclusivement le français avec ses enfants, ces derniers lui répondent uniquement en anglais. C'est le cas d'Aline et de Réjean. Aline m'a d'ailleurs confirmé avoir pris la décision de parler exclusivement français à ses enfants par peur de s'angliciser elle-même. Elle a trouvé l'expérience difficile mais se dit heureuse d'avoir insisté car aujourd'hui ses garçons, bien qu'ils ne parlent pas français, le comprennent bien.

Cette décision de parler français indépendamment de la coopération du conjoint anglophone, représente un travail considérable pour le parent francophone en milieu anglais. Sur les 19 personnes qui ont été interviewées, 13 ont affirmé avoir une certaine collaboration de leur conjoint (e), alors que six affirmaient le contraire. Cette collaboration se manifeste soit par un bilinguisme plus ou moins constant de la part du parent anglophone ou alors par l'utilisation de phrases d'usage avec l'enfant comme; " Brosse tes dents" ou " On va changer ta couche ". Les 13 conjoints concernés étaient âgés entre 20 et 50 ans alors que

les cinq conjoints sur les six qui ne manifestent pas de collaboration, sont âgés entre 50 et 70 ans.

Tenter de passer le français à son enfant demeure donc pour plusieurs parents francophones, un "travail" en soi, où ils doivent à plusieurs reprises insister et surtout revoir leur stratégie tout au long du développement de l'enfant. Le témoignage de Claudia témoigne bien de cette réalité.

" ... nos influences s'étiolent lentement ... Il y a des choses que je ne peux pas imposer maintenant. J'ai peur de faire plus de dommage que d'autre chose, il faut être prudent. C'est ça les principales difficultés ... Je me sens très démunie présentement face aux années d'adolescence qui s'en viennent, pis je vois l'influence des pairs qui est plus là, pis je sais pas trop quoi faire, je le regarde aller, je sais que mes efforts auront pas été vains à passer l'héritage culturel mais jusqu'à un certain point je trouve ça inquiétant ..." (Claudia)

Le fait que le parent francophone soit le père ou la mère semble également influencer la dynamique du passage de la langue française. La tendance que j'ai pu observer chez mes sept répondants masculins, indiquait une plus grande dépendance vis-à-vis la coopération de la conjointe. Peut-être est-ce dû au fait que leur conjointe est ou a été le parent qui s'occupait des enfants à la maison (à l'exception de Réjean à qui ce rôle revient). Je ne peux toutefois qu'avancer timidement cette hypothèse puisque mon enquête n'avait pas pour but d'explorer à fond cet aspect. Soulignons par contre que Carisse (1969) remarque dans sa recherche sur les couples mixtes de Montréal, que les hommes utilisent leur langue maternelle plus souvent que les femmes, et que les données pour les hommes seulement soulignent le fait que cette tendance est plus forte chez les hommes anglais que chez les hommes français.

### 4.3 Langue utilisée entre enfants

Sur les 19 répondants de cette enquête, rappelons que dix avaient plus d'un enfant. De ces dix parents, deux ont affirmé que les échanges entre leurs enfants se déroulent majoritairement en français, tandis que cinq d'entre eux ont dit qu'ils utilisent surtout l'anglais. Dans trois familles les enfants se parlent aussi bien en anglais qu'en français, aux dires de leurs parents. Dans la dixième famille, l'une des enfants n'avait pas encore appris à communiquer par la parole.

Plusieurs parents ont toutefois reconnu que le comportement de leurs enfants entre eux est instable.

" ... il a un ami avec qui il a été élevé ... quand ils se voyaient l'un l'autre c'était toujours en français, puis depuis à peu près un an ça se passe en anglais, pis je sais pas quoi faire comme moyen d'intervention ... je me sens très démunie ... " (Claudia)

" ... Guillaume revient à la maison pis son français est plus riche, il a du fun à parler français un peu plus ... il parle plus français qu'il parlait, il y a une époque, la septième et la huitième année où il avait de la misère, c'était plus anglais ... " (Diane)

De plus, l'enfant peut décider de parler français à l'un et anglais à l'autre. Tel est le cas par exemple de la fille de Denis qui fréquente l'école française, et qui communique en anglais avec son petit frère, mais joue " à l'école " avec lui en français. C'est dans cette langue également que se déroulent ses jeux avec ses amis qui sont plus à l'aise en français. Donc, l'enfant adapte son langage selon les situations et surtout les gens qui les composent.

Deux parents m'ont affirmé qu'un séjour<sup>5</sup> prolongé dans un milieu francophone avait été l'élément qui a favorisé l'utilisation du français. C'est le cas de Julie qui revient d'un séjour d'un an au Québec avec ses enfants. Depuis leur retour, les enfants ne cessent d'utiliser le français quand ils sont en interaction l'un avec l'autre. Même chose pour la fille de Denis qui a déjà vécu au Québec pendant un an. Maintenant, quand elle est en contact avec un enfant qui maîtrise bien le français, les jeux se font spontanément dans cette langue. Le tableau VII illustre bien l'effet, des divers retours dans le milieu d'origine sur le comportement linguistique au foyer.

---

<sup>5</sup> La population du Yukon fluctue continuellement. Il n'est donc pas rare de voir des gens retourner faire des moyens et longs séjours dans leur province ou pays d'origine et ce, pour des raisons personnelles ou professionnelles. Ce phénomène est plus fréquent avant la venue des enfants, mais peut dans certains cas se produire dans les familles avec progéniture. Dans mon échantillon, deux familles avaient vécu ce phénomène et deux s'apprétaient à le faire.

**Tableau VII**  
**Langue(s) utilisée(s) avec les enfants selon les retours effectués dans le milieu d'origine du parent francophone.**

Nom	Fréquence	durée	avec enfants	langue(s) utilisée(s) avec enfant
Richard	Une fois aux trois ans ( sa famille a émigrée au Québec.)	Quelques jours	Oui	Français et anglais
Denis	Une fois par année ( ils ont habité au Québec pendant un an lorsque l'aînée était âgée d'un an. )	Quelques jours	Oui	Français et anglais
Didier	Une ou deux fois par année	deux à trois semaines	Oui	Français et anglais
Rita	Très rarement ( c' est trop dispendieux, sa famille demeure toujours en France )	deux à trois semaines	Oui ( avec l'aide financière de ses parents )	Français et anglais
Caroline	Deux fois par année	deux semaines	Non	Français et anglais
Frédéric	Deux fois par année	quelques semaines	Parfois	Français et anglais
Suzanne	Chaque année ( quand les enfants étaient jeunes ). Elle revient d'un séjour d'un an au Québec.	Deux à trois semaines	Oui	Surtout le français
Nanette	Une fois par année	Quelques semaines	Oui	Surtout le français
Claudia	Une fois par année	Quelques jours	Rarement, c'est trop dispendieux. Ils reçoivent plutôt les cousins de son fils régulièrement.	Surtout le français
Fernandé	Une fois par année	Trois semaines	Oui, quand les enfants étaient jeunes.	Surtout le français
Monique	Deux fois par année	quelques semaines	Oui	Surtout le français
Aline	À l'occasion ( c'est trop dispendieux ).	Quelques jours à quelques semaines	Si c'est possible, oui	Surtout le français
Diane	Une fois par année	quelques semaines	Oui	Surtout le français
Julie	Chaque année c'est son père qui venait lui rendre visite. Elle vient tout juste de passer un an au Québec.	-	Oui. Ils arrivent d'un séjour d'un an au Québec avec leur mère.	Surtout le français
Gustave	Est retourné souvent au Québec pour des séjours à moyens et longs termes, depuis 1979.	Moyens et longs séjour	Planifie se rendre au Québec cet hiver, pour présenter son bébé à sa famille.	Surtout le français
Renaud	Deux fois par année	Quelques jours	Oui	Surtout le français
Louise	Environ une fois par année.	Quelques jours	Oui, si c'est possible.	Surtout le français
Nancy	S'apprête à retourner habiter au Québec pour un an.	Un an	Oui	Surtout le français
Réjean	Très rarement	Variable	N'avait pas les enfants à l'époque.	Surtout le français

Ces retours au Québec contribuent sans doute à appuyer les efforts déployés par le parent francophone afin de transmettre le français à ses enfants. Au total, onze des

dix-neuf parents retournent très régulièrement dans le milieu d'origine une à deux fois par année, avec leurs enfants.

Le français est donc présent dans l'environnement des enfants et ce, aussi bien à la maison que par le biais des séjours effectués dans le milieu d'origine du parent francophone. Ce français toutefois possède son accent particulier que plusieurs parents qualifient de "chantant". À ce chapitre, deux réactions de la part des parents ont été remarquées. Tous, premièrement, sont conscients de cet accent français qui est différent de leur propre accent; certains l'acceptent et n'y voient pas une menace pour l'identité francophone de leur enfant.

"... si on va au Québec on voit souvent: Il parle français comme un anglais. Même si son accent est chantant ... ça c'est nos enfants ils parlent comme ça, ça copie les consonnances de l'anglais quand ils parlent français ... je regarde aller nos jeunes pis au niveau linguistique je suis contente, je trouve qu'on fait du bon travail ... " (Claudia)

"... ma famille l'a toujours vu comme différent parce que il a grandi dans un milieu anglophone pis il parle bien le français mais il parle pas le même français québécois, pour ma mère c'est difficile d'être proche de lui ... Guillaume est différent c'est un petit anglais même si il parle français ... " (Diane)

Pour d'autres par contre cet accent représente l'échec;

"... tous les enfants ici parlent avec l'accent anglais, même si les parents ici sont les deux francophones ... je trouve ça triste que les enfants soient pas fiers, ils sont tellement gênés de parler français, c'est d'valeur qu'ils réalisent pas toute la richesse que c'est d'être bilingue

... mon doux! J'espère que Simon sera pas comme ça ... ça va être d'essayer de lui montrer que c'est beau le français ... c'est pas une honte ... " (Nanette).

Il est à noter que le constat d'échec émane des parents dont les enfants parlent à peine (un à deux ans). D'ailleurs, un de ces parents voulait que son enfant ait un bilinguisme parfait sinon, selon la mère, l'effort ne servait à rien. Dans les familles où les enfants étaient plus âgés, ce discours se retrouvait davantage dans la famille ou groupe d'origine du parent, que dans la bouche du parent lui-même.

Le tableau d'ensemble présenté dans ce chapitre montre un effort de tous les parents francophones des couples mixtes interrogés pour transmettre leur langue à leurs enfants. Dans la mesure du possible, ils reçoivent en ce sens, l'appui de leurs conjoints et de leur famille. Reste à voir dans quelle mesure l'environnement social renforce ou neutralise ces efforts. C'est ce que nous examinons au chapitre V.

## Chapitre 5

# Facteurs qui influencent la transmission du français

- 5.1- Lieu d'origine
- 5.2- Le niveau de scolarité
- 5.3- Le nombre d'enfants
- 5.4- L'emploi actuel
- 5.5- La durée de résidence en milieu anglophone
- 5.6- L'utilisation des institutions en place
- 5.7- L'utilisation du réseau d'amis
- 5.8- Lieu de résidence

### **5.1- Lieu d'origine**

Il était important dans le cadre de cette recherche d'établir de façon précise le lieu d'origine de chaque répondant, car n'oublions pas qu'une très large portion des habitants du Yukon provient de l'extérieur du territoire. Souvent à la recherche d'emplois, ils viennent s'y établir de façon plus ou moins permanente<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur les 19 personnes interviewées, dix ont manifesté le désir de rester au Yukon pour longtemps, cinq ont dit avoir le projet de quitter dans quelques années et quatre n'avaient aucun plan précis.

Comme cette recherche se concentre particulièrement sur le parent francophone, il importait de savoir de quelle région du Canada il ou elle venait.

J'ai classé les gens pour cette catégorie, selon l'endroit où ils ont grandi et ont développé des relations personnelles. Car à deux reprises, le lieu de la naissance différait avec celui où ils considéraient avoir été élevés. Dans les deux cas, l'informateur apportait lui-même cette précision.

“ Je suis né au nord de l'Ontario par contre j'ai grandi au Québec ... ” (Denis)

Les francophones de mon échantillon, viennent tous de l'extérieur du Yukon. Il s'agit bien souvent d'un lieu géographiquement éloigné et donc, financièrement difficile d'accès<sup>2</sup>.

Au total, 13 des locuteurs sont issus de la province de Québec, deux du Nouveau-Brunswick, deux d'Europe, tandis que le Manitoba et l'Ontario comptent un locuteur chacun.

## 5.2- Le niveau de scolarité

L'étude de Heller et Lévy (1992) a montré qu'un haut degré de scolarisation chez la femme favorise la transmission du français à l'enfant, d'autant plus lorsque celle-ci s'est effectuée en français (Heller et Levy 1992).

---

<sup>2</sup> Un seul des locuteurs m'a toutefois affirmé que son lieu d'origine était lié à de mauvais souvenirs; “ ... j'ai passé plus de temps à l'extérieur du Québec qu'au Québec ... Je n'y retourne jamais, je n'ai pas d'attache là-bas.” (Richard)

Trois questions lors de l'entrevue concernaient le niveau de la scolarité des parents francophones : Une portait sur le lieu d'étude, une deuxième sur la langue et une dernière sur le niveau de scolarité en tant que tel. Le tableau VIII met en parallèle deux variables; langue d'étude et niveau de scolarité, avec la langue que les répondants utilisent avec leur (s) enfant (s).

**Tableau VIII**  
**Niveau de scolarité des parents francophones et**  
**langue(s) utilisée(s) avec leur (s) enfant (s).**

Nom	Langue d'étude	Niveau de scolarité du parent francophone	Langue(s) utilisée(s) avec leur (s) enfant (s)
Denis	français	Université	français et anglais
Caroline	français	Université	français et anglais
Richard	français	Études secondaires	français et anglais
Richard	français	Études secondaires	français et anglais
Frédéric	français	Études collégiales	français et anglais
Rita	français	-	français et anglais
Réjean	français	Université	surtout le français
Louise	français	Université	surtout le français
Nancy	français	Université	surtout le français
Renaud	français	Université	surtout le français
Gustave	français	Université	surtout le français
Didier	français et anglais	Université	français et anglais
Monique	français	Université	surtout le français
Julie	français	Université	surtout le français
Fernande	français et anglais	Université	surtout le français
Diane	français	Université	surtout le français
Claudia	français	Université	surtout le français
Nanette	français	Études collégiales	surtout le français
Aline	français	Université	surtout le français
Suzanne	français	Université	surtout le français

Monica Heller et Laurette Lévy (1992) ont constaté que plusieurs personnes composant leur échantillon n'avaient pas eu accès dans leur jeunesse à l'éducation en français. Ainsi, les compétences linguistiques en français d'un certain nombre de franco-Ontariennes composant leur échantillon se limitaient au français familier parlé à la maison.

On constate avec le tableau VIII que la situation est tout autre chez les franco-Yukonnais. Tous ont eu accès à l'éducation en français dans leur lieu d'origine. Le niveau de scolarité est quant à lui, principalement situé au niveau universitaire, à l'exception de trois personnes. Cette forte concentration à ce niveau m'empêche de pouvoir faire une comparaison réelle avec ces trois parents. Il est à noter toutefois que deux de ces informateurs ont affirmé communiquer à la fois en français et en anglais alors que du côté universitaire on trouve cinq personnes sur 15 qui ont répondu utiliser les deux langues, soit le tiers seulement. À l'inverse, on constate que les parents qui s'acharnent à parler surtout le français à leurs enfants ont tous une formation post-secondaire.

### **5.3- Le nombre d'enfants**

Le nombre d'enfants des parents interviewés, comme l'indique le tableau VI, varie entre un et cinq et l'âge entre 13 mois et 44 ans. En m'appuyant sur les résultats de Carisse (1969) qui observait qu'un nombre élevé d'enfants favorise la rétention et le rayonnement linguistique de l'épouse, je m'attendais à trouver une utilisation du français plus systématique dans les familles nombreuses. Il m'a plutôt été donné de constater que les stratégies peuvent changer d'un enfant à l'autre au sein d'une même famille, ou alors d'une époque à l'autre. Ainsi, plus le nombre d'enfants

était élevé, plus j'avais de chance de retrouver un plus grand éventail dans les stratégies du parent francophone.

En effet, dans le cas par exemple de Rita, qui a eu cinq enfants, elle sentait qu'elle avait plus de temps et d'énergie à consacrer à ses premiers enfants pour qu'ils apprennent un peu de français. Elle chantait et jouait avec eux en français avec une énergie dont elle ne disposait plus pour les plus jeunes.

Pour illustrer l'éventail stratégique observé chez les parents francophones face à leurs enfants, je retiens deux exemples qui reflètent bien cette réalité. Il y a donc pour commencer le cas de Caroline, mère de deux enfants. Lorsque je lui demande dans quelle langue elle communique avec ses enfants, elle me répond en parlant d'un de ses fils qui a fréquenté pendant quelques années l'école française, comparativement à son plus jeune qui lui, a fréquenté l'école d'immersion ;

“ Mon fils le plus vieux maîtrise très bien le français puisqu'il a fréquenté l'école française ... l'autre, c'est plus difficile d'où le 70% et 30%<sup>3</sup> d'anglais et français parlé à la maison ... Les expressions routinières avec les enfants se font en français, pour les grandes conversations, ça se passe en anglais. ” (Caroline)

Ensuite il y a le cas de Denis qui a deux enfants. Il souligne que le fait d'avoir vécu un an au Québec lorsque sa fille était jeune a aidé cette dernière au niveau de sa compétence linguistique ;

“ ... les seuls qui parlent français à la maison, c'est moi pis ma fille ... avec moi dans l'auto quand je vais la reconduire quand je lui parle, je lui parle en français ... j'ai plus de

---

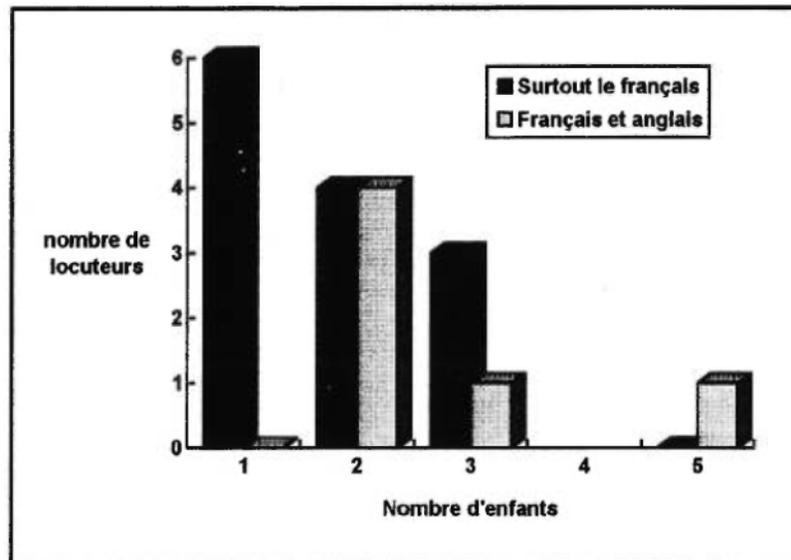
<sup>3</sup> Caroline fait référence en énumérant ces chiffres, à la réponse précédente alors qu'elle quantifiait son utilisation du français à la maison à 70% en anglais et 30% en français.

difficulté à parler français à mon garçon, c'est peut-être parce que la différence est due au fait qu'elle a commencé à parler français en premier pendant l'année qu'on a passé au Québec, elle avait environ un an et demi ... " (Denis)

On assiste ici à plusieurs scénarios. Les enfants d'une même famille peuvent dans certains cas avoir une expérience différente avec la langue française, ce qui semble influencer le rayonnement linguistique du parent dans l'utilisation quotidienne de cette langue. Ainsi, plus le nombre d'enfants est élevé, plus élevées également sont les chances que les enfants d'une même famille aient un comportement différent selon leur motivation ou leur histoire personnelle liée au type d'environnement dans lequel ils ont été plongés. Toutefois, le nombre élevé d'enfants ne constitue pas un élément déterminant dans la transmission du français. Au contraire des observations de Carisse (1969), on a l'impression que les enfants uniques, bénéficient d'une attention plus soutenue des parents. Ces enfants utilisent davantage le français avec leur parent francophone que ceux qui ont des frères et des sœurs.



**Figure 1**  
**Langue ( s ) utilisée ( s ) par le parent francophone**  
**selon le nombre d'enfants**



Ainsi, comme l'indique le tableau IX et la figure 1, l'endroit où on retrouve une plus grande concentration de parents francophones utilisant les deux langues avec leurs enfants, se situe dans les familles de deux enfants. Lorsqu'on est en présence d'un seul enfant, tous utilisent le français, quelque soit l'âge de l'enfant. Même constatation d'ailleurs lorsqu'il y a trois enfants. Voilà pourquoi j'affirme que ce facteur ne semble pas être déterminant pour cet échantillon. Mais n'oublions pas que la taille de ce même échantillon est petite, d'où peut-être ce résultat.

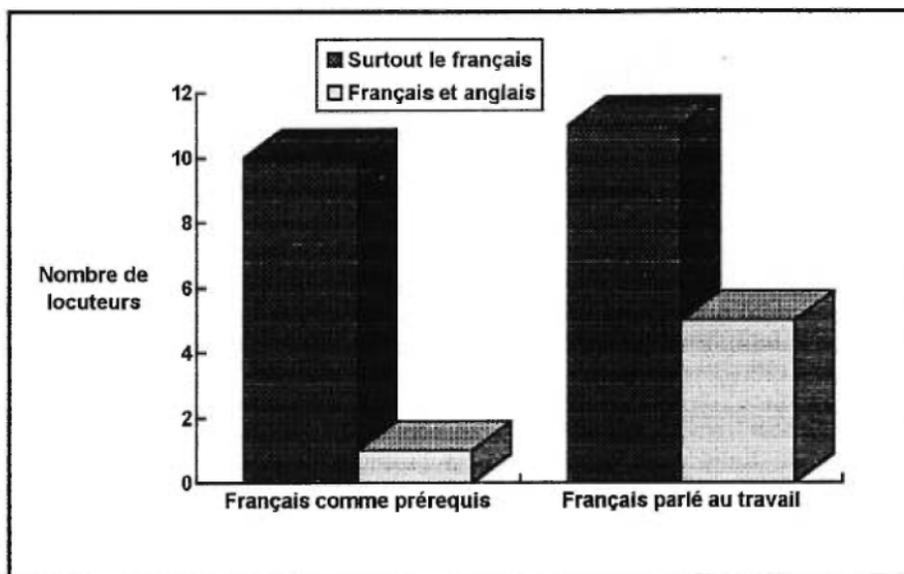
#### **5.4- L'emploi actuel**

Dix répondants, lors de cette enquête, ont affirmé que la maîtrise du français avait été un prérequis pour l'obtention de leur emploi actuel ou passé. Ces emplois se situent soit dans le domaine de l'enseignement du français ou alors dans le

domaine public. Parmi ceux qui ont affirmé que le français n'avait jamais été un prérequis pour l'obtention de leur emploi, trois sont présentement des " parents au foyer " et parlent français régulièrement à la maison avec les enfants et six ont affirmé avoir très peu d'occasions de parler cette langue au travail. C'est d'ailleurs dans ce dernier groupe qu'un des répondants a reconnu ne plus être à l'aise lorsqu'il parle français.

Cinq questions lors de la rencontre étaient liées à l'emploi actuel des répondants. Je demandais de quelle nature était l'emploi, depuis combien de temps il ou elle y travaillait, si la maîtrise du français avait été un prérequis à l'obtention de ce poste et quels avaient été les facteurs qui avaient déterminé ce choix. La figure 2 réunit les données concernant le rôle du français par rapport à l'emploi pour chaque locuteur. Cinq locuteurs n'avaient pas d'emploi au moment de l'entrevue, ils ont tout de même été inclus dans le tableau, selon leurs expériences passées sur le marché du travail.

**Figure 2**  
**Langue ( s ) utilisées au niveau de l'emploi**  
**actuel et langue ( s ) utilisée ( s ) avec l'enfant.**



L'association du français comme prérequis pour obtenir un emploi et la transmission du français est un facteur important puisque la très grande majorité de ces locuteurs utilise massivement le français avec leur (s) enfant (s). Ceci appuie l'hypothèse de M. Heller et de L. Lévy (1992) selon laquelle une plus grande habilité à s'exprimer en français encouragée dans le milieu du travail, renforcée par le fait même l'identité linguistique du locuteur en question. Conséquence de tout cela, mentionnent Heller et Lévy, le parent francophone se sent plus à l'aise de transmettre cette langue à l'enfant.

Lors des entretiens, le bilinguisme lié à l'emploi éventuel des enfants a également été évoqué, à mon étonnement. Pour commenter ce point, j'aimerais m'attarder sur la recherche de Mougeon, Canala et Bélanger (1978) effectuée sur les classes sociales franco-ontariennes. Leur enquête montrait que la classe moyenne accorde une faible valeur utilitaire au français contrairement à l'élite qui se montre favorable à l'instruction dans cette langue. Le contexte historique des Franco-Yukonnais étant différent de celui des Franco-Ontariens, je constate que la classe moyenne franco-yukonnaise, (classe à laquelle la majorité des répondants appartient) possède deux discours distincts liés au bilinguisme que pourrait acquérir leur enfant.

En effet, il y a d'une part un discours où le bilinguisme est lié au concept de la culture. Et d'autre part il y a celui où l'acquisition du bilinguisme signifie plutôt un atout, ou un outil qui éventuellement ouvrira des portes à l'enfant sur le marché du travail.

Au total, douze parents francophones y voient un avantage exclusivement culturel, alors que sept personnes parlent d'un atout général dans la vie, incluant à la fois le marché du travail et la culture.

Cette différence dans le discours apparaît parfois même au sein du couple exogame. Par exemple, lors de l'entrevue effectuée auprès de Denis et de son épouse, Denis affirmait ;

“ ... bilingue dans le sens qu'il y ait deux cultures parce qu'il y a pas juste la culture français, il y a la culture anglophone ... parce qu'on est un couple mixte ... ”

Et Gloria ;

“ ... do I want them bilingual ? Yes, it is more like a tool ... to move in the world ... you can do it a lot easier with the two languages instead of just one. I see it as a tool really not a culture. Well that too ... ” (Gloria)

Parmi ces parents, un seul m'a affirmé désirer que ses enfants apprennent le français mais pas au prix de sacrifier leur estime de soi. La mise en veilleuse de l'aspect culturel du bilinguisme chez ce parent est sans doute à mettre en rapport avec la question d'un de ses enfants qui fréquentait à l'époque l'école française, lui a déjà demandé :

“ Am I stupid because I'm English ? ”

Tout comme dans l'étude de Mougeon, Canale et Bélanger ( 1978 ), le discours du parent franco-yukonnais sur la langue réserve une place centrale à l'avancement économique de l'enfant. Alors que l'étude chez les Franco-Ontariens menée en 1978 montrait que les parents qui appartenaient spécifiquement à la classe moyenne constataient l'inutilité de la maîtrise du français dans le processus d'avancement économique, le discours de 1996 chez les Franco-Yukonnais appartenant à cette classe diffère, en y voyant plutôt un atout à donner à leurs enfants, à la fois sur le plan financier et culturel. Encore une fois, les différences entre les contextes socio-

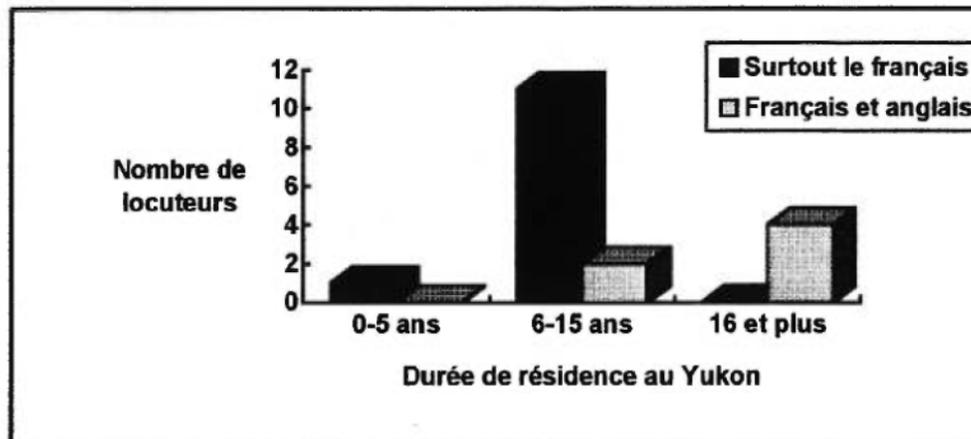
historique et géographique de ces deux études expliquent en grande partie ces différentes attitudes.

### **5.5- La durée de résidence en milieu anglophone**

Le locuteur francophone se retrouve pour le cas du Yukon, en milieu étranger, loin de son lieu d'origine qui est bien souvent situé dans un milieu traditionnellement de " culture française ". Cet éloignement peut contribuer selon moi, à l'isolement linguistique du parent et avoir ainsi un impact sur sa confiance en ses compétences vis-à-vis la langue française et par conséquent sur la transmission de cette dernière.

Je m'attendais donc à ce que la date d'arrivée au Yukon m'indique l'expérience de vie en milieu minoritaire ou majoritaire francophone qui aurait contribué aux attentes des membres de la famille en ce qui a trait à l'éducation en langue minoritaire ou au maintien de cette langue.

**Figure 3**  
**Durée de résidence au Yukon et l'utilisation du français**  
**avec leur(s) enfant(s)**



Tous les locuteurs, à l'exception d'un seul, ont affirmé être confortables dans leur utilisation de la langue française. Ce résultat est remarquable lorsqu'on constate le très grand écart entre les durées de résidences au Yukon (de 5 ans à 45 ans). Le seul locuteur de mon échantillon qui avoue son manque d'aisance en français, a quitté son milieu d'origine à l'âge de 17 ans, vingt-sept ans auparavant.

" ... j'ai un français de 17 ans, d'ailleurs ça doit paraître, je cherche mes mots ... "

(Richard)

La figure 3 montre clairement que les locuteurs qui ont 15 ans et moins de résidence en milieu anglophone, utilisent massivement le français avec leurs enfants. Au delà de ce seuil, l'anglais est davantage utilisé. Parmi les quatre locuteurs qui habitent au Yukon depuis plus de quinze ans, deux s'y retrouvent depuis respectivement 27 et 45 ans. Ils sont les seuls dans cet échantillon à y être arrivés à une époque où les

institutions françaises étaient totalement absentes, c'est-à-dire avant le milieu des années 1970 (j'y reviendrai à la section suivante). Il était donc plus facile à l'époque de se retrouver linguistiquement isolé de tout contact français. Les conséquences de la durée de résidence sur ces locuteurs n'est donc pas la même que pour les 17 autres.

### **5.6- L'utilisation des institutions en place.**

On retrouve à Whitehorse, en plus des services bilingues offerts dans les institutions fédérales :

- Une garderie française
- Une école française (de la maternelle à la 12<sup>ème</sup> année)
- Deux écoles d'immersion française (primaire et secondaire)
- Une association franco-yukonnaise (AFY)
- Un café rencontre hebdomadaire, en français
- Des pièces de théâtre en français ou bilingues (français-anglais)
- Une émission de radio locale hebdomadaire en français
- Pour ceux qui ont le câble ou une antenne parabolique : Un accès aux stations de radio et de télévision française diffusées dans tout le pays (la majorité provenant de la province du Québec)
- Une semaine culturelle de la francophonie (incluant arts et spectacles)
- Une messe hebdomadaire célébrée en français
- Des services en français disponibles à l'hôpital.

Il était important de bien établir l'utilisation et la fréquence du recours à ces différentes institutions par le parent francophone et ce qu'il pensait de leur utilité, puisque ces institutions sociales servent bien souvent de pivot dans la distribution de ressources culturelles linguistiques et matérielles.

Deux pôles institutionnels ont surtout été évoqués lors des entrevues :

l'école française Émilie Tremblay et l' Association franco-yukonnaise, deux institutions françaises localisées à Whitehorse. Il semble que l'intégration aux réseaux sociaux et le recours aux institutions sociales françaises varient au fil de l'histoire du territoire et des expériences personnelles.

### 5.6.1 L'école

Un bref rappel historique s'impose ici :

Avant le début des années 1980 à Whitehorse, les enfants n'avaient d'autres choix que de fréquenter l'école anglaise. À l'époque, le milieu yukonnais était totalement anglophone ou anglophile: C'était impensable d'y apprendre le français et aucune institution française y était présente. L'échange naturel en français avec l'entourage immédiat était quasi inexistant, selon le témoignage de Rita. Cette période précédait la Révolution tranquille<sup>4</sup> chez les francophones du Québec. Une période selon Rita, durant laquelle les francophones qui habitaient Whitehorse refusaient catégoriquement de lui parler en français<sup>5</sup>. Selon elle, c'est vers le milieu des années 1970 que le français commence à faire sentir sa présence au Yukon. C'est à ce moment également qu'elle commence à rencontrer des gens qui voulaient bien lui parler en français.

---

<sup>4</sup> “ Durant la période qui se situe approximativement entre 1957 et 1965, la société québécoise a connu une série de transformations qui lui ont fait rattraper, en l'espace de quelques années, le retard qu'elle avait accumulé par rapport aux autres sociétés occidentales sur le plan des mentalités et sur celui de l'organisation sociale et politique. Il s'agit donc d'un phénomène de modernisation sociale accélérée. On a appelé cette période “ Révolution tranquille” pour indiquer qu'elle a entraîné de grands bouleversements, mais que ceux-ci se sont produits sans violence ni heurts sociaux importants.” (Woehrling, 1995)

<sup>5</sup> En fait, durant cette période Rita souligne pendant l'entrevue, que les seules personnes qui acceptaient de lui parler français étaient les prêtres catholiques et les quelques missionnaires qui oeuvraient sur le territoire.

L'attitude des francophones semble commencer à changer précisément à l'époque où s'intensifie l'immigration provenant du Québec, dont les ressortissants vécurent la Révolution tranquille et la montée du mouvement indépendantiste qui s'en est suivi.

Au début des années 1980 à Whitehorse, s'implante alors l'école d'immersion française puis l'école française (1985). Ces institutions semblent avoir joué un rôle important pour plusieurs francophones de couples mixtes. Non seulement leurs enfants avaient dorénavant la possibilité d'étudier en français, mais les parents trouvaient dans cette école un lieu communautaire d'échange entre francophones.

Les témoignages qui suivent en font foi :

" ... quand l'école Émilie Tremblay est née, Jeff était content parce que ça signifiait que j'allais rester au Yukon avec l'enfant ... pour moi il devait fréquenter l'école française ... vois-tu ça un jour il parlera même pas français, ça a pas de sens. Là je commençais à me poser des questions, une partie de mes réponses c'était : Il faut s'en aller vivre au Québec ... je sais pas si je l'aurais fait de laisser Jeff ... ça pas été comme ça, ça a fini qu'il y a eu une école française ..."

(Diane)

" C' était clair et net qu'il allait dans une école française parce que c'est certain que l'anglais il va l'apprendre tandis que si il y a juste moi qui lui parle en français à la maison, ça prendra pas de temps pis il va se mettre à parler en anglais .. tandis que si il va à l'école française il sera plus souvent en français. " (Nanette)

" ... l'école pour moi c'est important ... au début j'étais plus impliqué avec l'Association, maintenant je suis plus impliqué avec l'école ... " (Denis)

Bien que plusieurs familles exogames optent pour l'école française pour leurs enfants, un certain nombre de francophones décide d'utiliser principalement la langue anglaise à la maison. Ces parents donnent ainsi l'entière responsabilité de l'éducation de la langue française à l'école. C'est le cas de Frédéric qui m'a confirmé n'avoir pris la décision que tout récemment de parler français à ses enfants qui sont âgés de 12 et de 13 ans et qui ont toujours fréquenté l'école française.

**Tableau X**  
**Choix d'école du Yukon que fréquentent les enfants**  
**des couples mixtes de l'échantillon de recherche.**

Nom du parent	Nombre d'enfants	École française	École d'immersion	École anglaise
Caroline	2	* (1)	X (2)	
Rita <sup>6</sup>	5			*(5)
Nanette	1	-(1)		
Claudia	1	X (1)		
Fernande <sup>7</sup>	2	*(2)		X (1) *(1)
Monique <sup>8</sup>	1			-(1)
Suzanne <sup>9</sup>	2	*(2)		*(2)
Frédéric	2	X (2)		
Aline <sup>10</sup>	2			X (2)
Diane	1	X (1)		
Julie	3	X (3)		
Richard	3		*(3)	X (3)
Didier	3	X (3)		
Gustave	1	-(1)		
Renaud	1	-(1)		
Nancy	2	-(2)		
Réjean	3			-(3)
Denis	2	X (2)		
Louise	2	X (2)		

\* : École que l'enfant a déjà fréquenté.

X : École que l'enfant fréquente présentement.

- : École que l'enfant fréquentera.

( n ) : Nombre d'enfants concernés.

<sup>6</sup> À l'époque où Rita s'est installée au Yukon, il n'y avait pas d'école française ou d'immersion pour ses enfants. Elle affirme aujourd'hui ne pas savoir quel aurait été son choix si cette option avait été disponible.

<sup>7</sup> L'aîné poursuit ses études universitaire en français, à l'extérieur du Yukon.

<sup>8</sup> Monique n'a pas accès à l'éducation en français pour son fils (elle habite la ville de Dawson City). Si cela était possible toutefois, son choix se porterait vers l'école d'immersion.

<sup>9</sup> Les deux enfants de Suzanne poursuivent leurs études universitaires à l'extérieur du territoire. Un de ses enfants étudie en français, l'autre en anglais.

<sup>10</sup> Aline n'a pas accès à l'éducation en français pour ses fils (elle habite la ville de Dawson City). Elle affirme durant l'entrevue, qu'elle aurait préféré que ses enfants fréquentent une école d'immersion.

Bien que l'école française semble avoir été accueillie avec soulagement par plusieurs familles francophones et exogames, il existe toutefois des familles qui préfèrent une école d'immersion ou anglaise pour leurs enfants (tableau X). Ces choix sont parfois liés au contexte (lorsque l'éducation en français n'est pas disponible) ou aux différentes expériences vécues par chacun.

Parmi ces expériences vécues, il y a tout d'abord le cas du mari, unilingue anglais, de Caroline qui avait de la difficulté à s'impliquer dans les activités scolaires de l'école française que fréquentaient ses enfants :

" ... à l'école Émilie Tremblay ça fonctionnait bien, mon bonhomme qui était en troisième année lisait couramment le français. Mais l'école Émilie Tremblay c'est pour les familles françaises, quand le conjoint est anglophone, avec notre famille, ça ne marchait pas ... aucune concession pour le parent anglophone. Si moi j'étais pas ici, mon mari n'avait aucune façon de communiquer avec le professeur ... il se faisait répondre en français, mais il parle pas français couramment. Pourquoi j'impose ça à ma famille ? Mon petit bonhomme se fait dire que c'est mauvais de parler en anglais, mais lui c'est sa langue maternelle! Alors j'ai décidé, il n'y a pas de raison de continuer, c'est une école pour les familles francophones, alors on a transféré les enfants pour l'école d'immersion Whitehorse Elementary ... là l'administration est bilingue, les communications se font en français et en anglais ... " (Caroline)

Puis il y a le cas de Richard qui a transféré ses trois enfants de l'école d'immersion à l'école anglaise, pour une question de qualité de l'enseignement et d'activités para-scolaires;

“ ... les deux plus jeunes ont eu des problèmes à l'école d'immersion. L'institutrice parlait trop vite et la relation entre les cultures (l'institutrice venait du Québec, alors que Richard vient de la Belgique) était trop grande. L'école avait aussi changé de philosophie, on ne faisait plus échouer les enfants. Il y avait plus de choses à faire aussi, des activités après l'école, ça manquait beaucoup à l'école d'immersion.” (Richard)

Richard souligne durant l'entrevue qu'il parle beaucoup moins souvent en français à ses enfants depuis qu'ils fréquentent l'école anglaise.

“ Je me forçais plus à parler français pour les aider un peu ... ”

Réjean quant à lui, choisira une école anglaise pour ses enfants parce qu'elle est située à deux pas de la maison :

“ En septembre Roland va commencer sa maternelle, il ira à l'école anglaise qui est juste ici, après on verra ... ”

### **5.6.2 L'Association franco-yukonnaise**

Officiellement, l'Association franco-yukonnaise (AFY) a été mise sur pied en 1979 afin de promouvoir et défendre les intérêts des francophones habitant le Yukon. Originellement composée de bénévoles, cette association est devenue par la suite un organisme à but non lucratif. Elle se veut le porte-parole de tous les francophones habitant le Yukon, mais elle ne réussit pas à rejoindre, par le biais de son discours ou de ses activités, tous les 620 francophones du territoire. En effet, certains Franco-Yukonnais ne reconnaissent pas l'AFY comme le porte-parole de l'ensemble des

francophones du territoire mais plutôt celui d'un petit nombre de résidents de Whitehorse.

Les commentaires recueillis sur cette institution variaient grandement d'une personne à l'autre. Parmi mes locuteurs, sept ont dit s'en être détachés parce qu'ils voyaient en cette association une organisation politique avec laquelle ils n'avaient aucune affinité.

“ J'ai travaillé beaucoup pour l'Association puis j'étais bénévole, puis je trouve maintenant que dans les années 89-90 il y a eu des personnes qui sont venues ici, qui selon moi avaient l'attitude de se faire payer pour tout ce qu'ils faisaient. C'était comme ça. Si on tient le français à coeur on doit être capable de faire du bénévolat pour améliorer le sort de la francophonie. On n'a pas besoin d'être payé pour tout ce qu'on fait et c'est là que j'ai commencé à me retirer parce que c'est devenu une industrie ... si jamais ses budgets vont être coupés, tous ces gens vont disparaître et le français va tomber à terre mais si on travaille en faisant du bénévolat on tient ça à coeur parce que c'est quelque chose qui vient de nous ... ” (Suzanne)

Ce refus de participer aux différentes activités créées par l'AFY, peut aider à entrainer le parent francophone dans un certain isolement de la langue française. Ce danger d'isolement devient encore plus réel lorsque la langue n'est pas utilisée dans d'autres sphères de la vie quotidienne (comme c'est le cas pour Richard).

Par contre, ce refus de participation, peut n'être que temporaire. Certains Franco-Yukonnais s'absentent pour quelques temps puis reviennent participer aux activités françaises organisées par l'AFY.

" ... un peu avant de rencontrer Tiffany, j'y allais aux Cafés-Rencontre, je le sais pas pourquoi j'ai arrêté d'y aller ... je le sais pas comment expliquer ça, ça se passe comme ça ... je pense que j'ai été déconnecté de la communauté francophone, je pense que, comment on dit ça, j'ai été saturé ? ... C'est une petite communauté et j'aime ma vie privée ... tu vois maintenant je serais plus prêt à y retourner pis de participer à des activités ..." (Gustave)

Plusieurs parents sentent le besoin de reprendre contact avec cette institution au moment où ils ont des enfants, afin affirment-ils, de pouvoir procurer à leur progéniture un environnement français.

" Quand Édouard va commencer à socialiser on va être plus porté à se rapprocher de la communauté francophone parce que j'ai été plus distant depuis quelques années ... "

(Gustave)

Pour ce qui est des autres médiums français, tels les films, les livres, la radio et la télévision, les réponses varient grandement<sup>11</sup>. Certains y voient un outil éducatif pour l'enfant, d'autres les emploient pour leur propre plaisir dans le but de garder un contact avec la langue.

" ... je lui mets toujours la radio en revenant de l'école car je me dis sans s'en rendre compte il va aimer telle ou telle émission ... juste qu'il l'ait en background. " (Diane)

" J'écoute SRC parfois, à l'occasion j'aime certaines émissions, le hockey, je l'écoute quand je suis seul ... " (Gustave)

---

<sup>11</sup> N'oublions pas qu'il y a ceux qui n'ont pas accès ni à l'un ni à l'autre de ces médias de communication, faute d'avoir le câble ou parce que la fréquence radio ne se rend pas jusqu'à eux. Dans tous ces cas, les gens ont exprimé leur regret face à cette situation.

**Tableau XI**  
**Utilisation du français avec les enfants**  
**selon l'utilisation des médias français**

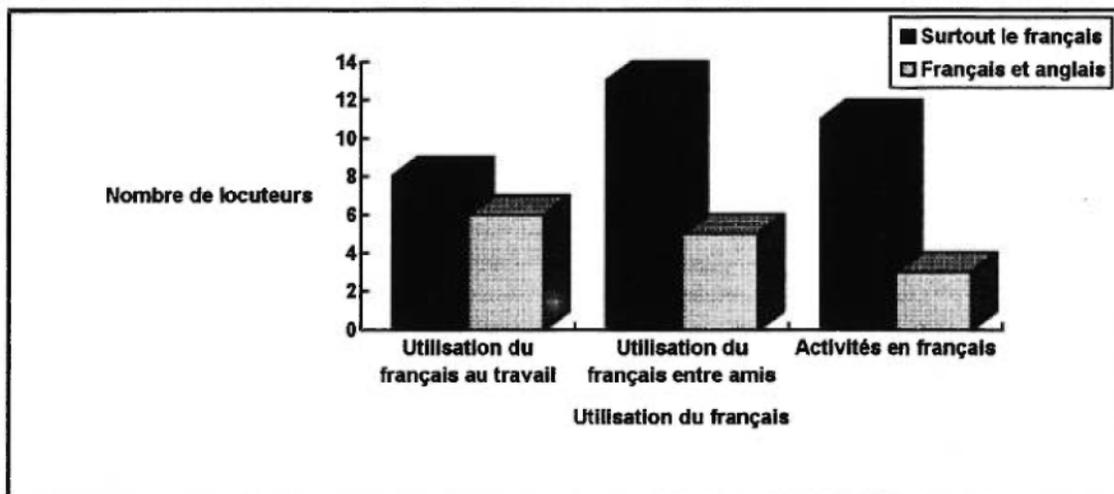
Nom	Utilisation des médias français:						Langue utilisée avec leur (s) enfant (s)
	journaux/ revues	t.v.	radio	bibliothèque	film	théâtre	
Didier				X	X		Français et anglais
Denis				X	X		Français et anglais
Richard							Français et anglais
Rita	X	X				X	Français et anglais
Caroline				X			Français et anglais
Frédéric	X	X	X				Français et anglais
Suzanne		X	X				Surtout le français
Nanette	X		X			X	Surtout le français
Claudia	X			X	X		Surtout le français
Fernande	X		X			X	Surtout le français
Monique <sup>12</sup>				X	X		Surtout le français
Aline <sup>13</sup>							Surtout le français
Diane	X	X	X	X	X	X	Surtout le français
Julie			X	X	X		Surtout le français
Gustave		X			X		Surtout le français
Renaud	X		X	X	X	X	Surtout le français
Louise	X	X	X		X	X	Surtout le français
Nancy	X		X			X	Surtout le français
Réjean			X				Surtout le français

Dans l'ensemble le tableau XI montre une utilisation à peu près égale de tous les médias francophones par les locuteurs interrogés : certains fréquentent la bibliothèque alors que d'autres se contentent de lire les journaux ; les uns regardent des films français tandis que les autres vont au théâtre. À des degrés divers, tous, sauf Aline et Monique à qui ces services sont peu accessibles, utilisent les ressources locales en matière d'information et d'activité en français.

<sup>12</sup> Monique habite la ville de Dawson City. L'accès à ces médias est très limité. Il existe selon elle un réseau très timide d'échange de livres et de films (vidéos) entre Dawson City et Whitehorse mais cet échange ne se fait pas de façon régulière, faute de trouver un bénévole pour s'en occuper.

<sup>13</sup> Même situation que celle de Monique, puisqu'elle habite elle aussi la ville de Dawson City.

**Figure 4**  
**Utilisation du français avec les enfants selon l'utilisation du français dans divers domaines.**



On peut constater que la vitalité du français utilisé dans tous les domaines) est très impressionnante. Ceci autant chez les parents qui utilisent surtout le français avec leur (s) enfant (s) ou chez ceux qui utilisent les deux langues. On constate également qu'une proportion importante, participe aux différentes activités qui sont organisées par l'Association franco-yukonnaise. La fréquence et le degré d'implication ne sont toutefois pas les mêmes chez tous les locuteurs.

### **5.7- L'utilisation du réseau d'amis**

Les couples bi-ethniques accordent en général relativement plus d'importance à la vie sociale avec les amis, afin de compenser les liens sociaux plus ténus avec les membres de la parenté (Carisse 1966). Ces liens ténus sont généralement causés par une trop grande tension due aux conflits engendrés par le

statut bi-ethnique du couple. Dans le cas des couples mixtes du Yukon c'est davantage la grande distance géographique, séparant les couples de leur lieu d'origine respectif, qui provoque l'affaiblissement des liens familiaux.

Par contre cet éloignement géographique favorise la naissance et la consolidation des liens d'amitié.

" ... les liens d'amitié compensent parce que je me fie à mes amis et non à ma famille ... " (Louise)

" ... je trouve que définitivement les amis remplacent la famille parce qu'il y a personne ici qui a vraiment sa famille ... on se fie un à l'autre et beaucoup plus depuis qu'on a des enfants ... " (Caroline)

Nancy est la seule à affirmer que l'amitié pour elle ne peut pas remplacer la famille. Elle précise qu'il est difficile d'établir des liens d'amitié puisque les gens au Yukon sont constamment en mouvement. Ce facteur semble être assez fort pour les empêcher de se lier d'amitié.

" C'est pas pareil, ma famille c'est celle qui est au Québec, tandis que là c'est des gens qui sont ici pour un temps ... ici ça bouge tellement aussi, une année ils sont là, une année ils sont plus là ... " (Nancy)

Lorsque dans l'entrevue je demandais s'ils percevaient une différence dans leurs amitiés avec les francophones comparativement à celles avec des anglophones, la majorité des locuteurs ont affirmé que les liens d'amitié se créaient plus facilement avec d'autres francophones.

“ ... Il y a toujours un lien sous-entendu dans les amitiés francophones ... ” (Réjean)

“ ... mes amis sont francophones parce que j'ai l'impression qu'on se connaît plus, qu'on a des expériences similaires connues ou vécues au Québec, en même temps, les mêmes années ... ”

(Diane)

“ ... mes amis qui sont anglophones, je le sais pas si je peux vraiment appeler ça des amis. C'est surtout des amis de Tony ... je suis pas assez à l'aise en anglais pour avoir des conversations faciles ... pis quand je suis avec des francophones je suis tellement plus extravertie ... les Anglais voient pas qui je suis vraiment ... ” (Nanette)

Trois locuteurs ont affirmé que la maîtrise de l'anglais était déterminante dans le processus d'amitié, une maîtrise souvent acquise à la suite de plusieurs années de résidence en milieu anglais.

“ ... j'ai surtout des amis anglophones. Quand j'ai habité au Manitoba, j'ai presque entièrement habité avec la communauté franco-manitobaine, ensuite quand j'ai déménagé à Edmonton j'ai eu des contacts, un peu impliqué avec la communauté franco-albertaine, mais quand je suis déménagée ici, j'ai vraiment pas eu beaucoup de contact avec la communauté franco-yukonnaise ... je suis aussi à l'aise en anglais qu'en français maintenant, alors mon choix d'amis c'est les gens avant tout, ça a vraiment pas à voir avec la langue ... dans le passé, parce que j'avais de la difficulté à fonctionner en anglais j'étais tellement plus à l'aise en français qu'automatiquement mes amis étaient francophones ... ” (Caroline)

Deux des dix-neuf répondants ont souligné qu'en présence d'amis francophones, le conjoint est souvent incapable de s'incorporer au groupe. Pour ces deux locuteurs, c'est une situation difficile.

" ... dans les sorties tout ça ça cause des problèmes parce qu'il se sent pas à l'aise parce qu'il comprend pas la langue ... je le blâme pas ... souvent il reste à la maison. Des choses comme vraiment importantes comme les concerts de Noël des enfants il va y aller mais il se sent pas trop trop bien sûr ... " (Louise)

En résumé, ce facteur que constitue le réseau d'amis semble avoir des conséquences sur l'utilisation du français chez les locuteurs lorsque le réseau en question est constitué de francophones. La majorité des gens composant mon échantillon, comme on peut le constater, se sentent plus à l'aise dans leurs amitiés francophones. Les amis procurent une occasion de parler français et empêchent le locuteur de vivre plus ou moins isolé de contacts en français.

## **5.8- Le lieu de résidence**

Whitehorse constitue la ville la plus importante du point de vue démographique et économique du territoire du Yukon. La très grande majorité des institutions mentionnées plus haut, sont localisées dans cette ville et sont donc faciles d'accès pour les résidents immédiats des lieux. Toutefois, il existe une périphérie autour de Whitehorse, où on retrouve un bon nombre de Yukonnais (soit vivant en banlieue avec service d'autobus, soit en retrait dans les bois, plus ou moins isolés).

Lorsque le lieu de résidence est situé au centre-ville de Whitehorse ou dans son rayonnement plus ou moins immédiat, il n'y a pas vraiment d'obstacle majeur à l'accès aux institutions françaises qu'offre la ville puisque plusieurs ont une automobile et doivent se rendre à Whitehorse régulièrement pour le travail. Deux répondants ont toutefois souligné que la distance pouvait interférer dans leur choix d'institution que fréquenteront leurs enfants.

Réjean qui habite la banlieue choisira pour la maternelle, une école anglaise pour son fils, parce qu'elle est située juste à côté de sa résidence.

Gustave, vivant également dans la banlieue de Whitehorse, n'a pas pris de décision quant au choix de la garderie que fréquentera son fils :

" ... je n'aurais pas d'hésitation à l'envoyer à la garderie française mais ça va dépendre aussi d'autres facteurs tu sais la distance où est-ce qu'on va, si on a affaire à aller en ville ou pas, tu sais, on ferait pas un super grand détour pour aller mener Édouard à la garderie française, si il y en avait un autre qui est plus près qui réponde aux besoins, mais c'est quelque chose qu'on n'a pas encore parlé ... " (Gustave)

Lorsque le lieu de résidence est très éloigné de Whitehorse, comme c'est le cas pour Dawson City, le problème d'accès au réseau français devient présent pour tous. En effet les francophones qui habitent ces endroits n'ont accès à presque aucune institution française.

**Tableau XII**  
**Langue(s) utilisée(s) avec les enfants selon le lieu de résidence et la**  
**facilité d'accès aux institutions françaises**

Nom	Lieu de résidence	Facilité d'accès aux institutions françaises selon le parent.	Langue utilisée Avec leur (s) enfant (s)
Nanette	Whitehorse	oui	Surtout le français
Fernande	Whitehorse	oui	Surtout le français
Suzanne	Whitehorse	oui	Surtout le français
Diane	Whitehorse	oui	Surtout le français
Louise	Whitehorse	oui	Surtout le français
Aline	Dawson City	non	Surtout le français
Monique	Dawson city	non	Surtout le français
Claudia	Banlieue de Whitehorse	oui	Surtout le français
Julie	Banlieue de Whitehorse	oui	Surtout le français
Réjean	Banlieue de Whitehorse	oui	Surtout le français
Gustave	Banlieue de Whitehorse	oui	Surtout le français
Renaud	Banlieue de Whitehorse	oui	Surtout le français
Noëlla	Banlieue de Whitehorse	oui	Surtout le français
Richard	Banlieue de Whitehorse	oui	Français et anglais
Denis	Banlieue de Whitehorse	oui	Français et anglais
Caroline	Banlieue de Whitehorse	oui	Français et anglais
Didier	Banlieue de Whitehorse	oui	Français et anglais
Frédéric	Whitehorse	oui	Français et anglais
Rita	Whitehorse	oui	Français et anglais

Le tableau XII montre que le lieu de résidence a peu d'incidence sur la langue utilisée avec l'enfant.

## Chapitre 6

# Discussion

6.1- Accès et utilisation du réseau linguistique

6.2- Dynamique dans les familles mixtes

6.3- Langue et accent: moyens employés par le parent francophone pour mesurer son degré de réussite.

L'analyse des données des chapitres précédents, montre que le français est bel et bien présent au Yukon. C'est dans la ville de Whitehorse que cette présence se manifeste le plus puisque c'est à cet endroit qu'on retrouve les principales institutions françaises. Il s'agit principalement d'une présence qui est maintenue et augmentée au fil des ans, par une immigration constante de francophones provenant entre autre du Québec.

L'étude du transfert de la langue française du parent à l'enfant chez les couples mixtes, s'est avérée un sujet relativement vaste et substantiel comme en témoignent les chapitres IV et V. Les entrevues effectuées ont souvent été longues et chargées d'émotion. Bien que l'analyse de données se soit avérée très riche et complexe, j'ai toutefois dû choisir de me limiter à une synthèse de trois principales dimensions de cette analyse. Ces dimensions sont: l'accès et l'utilisation du réseau linguistique, la dynamique dans les familles exogames et les moyens utilisés par le parent francophone pour constater son degré de réussite dans la transmission de sa langue.

## 6.1 Accès et utilisation du réseau linguistique

On peut remarquer que l'accès et l'utilisation du réseau linguistique a un impact positif sur la transmission du français. Toutefois, l'utilisation de ces institutions varie d'un parent francophone à un autre, comme en témoigne l'analyse des variables portant sur l'emploi, la durée et le lieu de résidence, l'utilisation des institutions à caractère français ainsi que le réseau d'amis.

Les Franco-Yukonnais ne partagent pas tous la même expérience de vie, les mêmes intérêts ni les mêmes attitudes envers les institutions françaises, telles que les écoles (française et d'immersion) ou l'Association franco-yukonnaise. Certains Franco-Yukonnais s'y impliquent à divers degrés alors que d'autres s'en détachent temporairement ou définitivement, risquent ainsi de s'isoler de la langue française. Mais, parce que ces institutions continuent de jouer un rôle central dans la cohésion de la communauté, plusieurs francophones, après avoir pris leurs distances face à ces institutions, décident de reprendre le contact lorsqu'ils ont des enfants pour fournir à ces derniers un environnement français.

Tous semblent conserver un sentiment d'appartenance à la francophonie, peu importe leur nombre d'années de résidence en milieu minoritaire. Ils continuent d'avoir des liens sociaux de solidarité avec d'autres francophones qui sont la parenté et/ou les amis. Les retours dans leur lieu d'origine qui sont relativement nombreux, favorisent également un renforcement de ce sentiment d'appartenance.

## 6.2 Dynamique dans les familles mixtes

Pour tous les parents franco-yukonnais de l'échantillon, il est important que leurs enfants soient bilingues. Les différences entre les moyens pour atteindre ce bilinguisme se situent principalement dans les stratégies adoptées par le parent francophone ainsi que dans l'efficacité de ces stratégies.

Certains parents remettent l'enseignement du français presque entièrement entre les mains des institutions en place, dont principalement l'école française. Pour d'autres parents, il y a partage des tâches entre l'école et l'utilisation du français à la maison. Le parent anglophone peut participer dans certains cas lors de l'utilisation du français qui est fait à la maison. Le degré d'implication du parent anglophone dépend toutefois, de sa motivation et de ses compétences linguistiques en français.

On peut constater également que le parent francophone emploie parfois des stratégies différentes d'un enfant à l'autre. Ainsi, lorsque les chiffres publiés par Statistiques Canada (1988) nous dévoilent que le tiers des francophones parlent français à la maison, on ignore avec qui ils le font et les raisons qui les poussent à agir de la sorte. Suite à l'analyse du tableau VI, on remarque qu'il s'agit d'une situation beaucoup plus complexe que ce que laissent croire ces données statistiques. En effet mon échantillon, sans être représentatif au sens statistique, montre bien une dominance de l'anglais dans les conversations avec le conjoint. Par contre, le tableau VI montre une forte présence de l'utilisation du français entre les parents francophones et leurs enfants. Le nombre d'enfants, leur niveau de compétence en français ainsi que l'attitude qu'auront ces enfants envers cette langue (qui varie au cours des années) font partie

des facteurs qui influencent le parent francophone dans l'utilisation ou non du français à la maison. Puisque chaque enfant représente un cas différent, le parent n'adoptera donc pas uniformément les mêmes stratégies pour tous (tableau VII).

### **6.3 Langue et accent: moyens utilisés par le parent francophone pour constater son degré de réussite dans la transmission de sa langue.**

Il est clair que la langue, le français pour ce cas-ci, reste un élément important dans l'identité ethnique chez la plupart des Franco-Yukonnais, indépendamment de leur durée respective de résidence en milieu minoritaire. Pour certains parents transmettre sa langue à l'enfant, signifie transmettre sa propre culture, alors que pour d'autres, cela signifie outiller son enfant afin de lui procurer de meilleures chances dans la vie.

L'analyse de la variable *langue d'usage entre enfants*, montre que la réussite de ce passage de la culture via la langue est parfois déterminée par le type de français que parle l'enfant. Lorsque le français de ce dernier n'a pas toutes les consonnances de celui du parent ou du milieu d'origine du parent, l'identité ethnique de l'enfant est perçue comme étant différente. À la fois par le parent francophone et par la famille de ce parent, l'enfant pourra être perçu comme étant étranger à leur groupe ethnique. Ainsi l'accent pour certains, au delà de la langue, aura une attribution symbolique considérable lorsqu'il sera lié à l'identité ethnique, surtout lorsque les composantes de cet accent seront identifiables par le groupe d'origine, comme ayant eu une influence provenant du contact avec la langue anglosaxone. Or cette manifestation de l'accent chantant, si l'on se fie au témoignage de Nanette (section 4.5), se retrouve autant chez les enfants de couples mixtes que ceux de couples homogames francophones.

Pour d'autres parents franco-yukonnais, posséder assez de notions pour parler français ou alors le comprendre est le critère de réussite de la transmission de la langue et de la culture permettant ainsi de considérer l'enfant comme faisant partie de leur groupe ethnique.

# Conclusion

Les parents francophones des couples exogames en milieu yukonnais s'accordent sur l'importance de l'acquisition de l'anglais par leurs enfants tout en essayant également de leurs transmettre des notions de français. Les stratégies adoptées à cette fin comme j'ai pu l'exposer, passeront ou non par le biais d'institutions françaises, les liens sociaux ou de parenté et bénéficieront ou non d'une coopération du conjoint anglophone. La réussite pour le parent francophone de la transmission du français à son enfant, pourra se constater de différentes façons dont l'accent français de l'enfant, son degré de compétence à parler le français ou alors son degré de compréhension de cette langue.

Il s'agit là de quelques aspects qui selon moi seraient intéressants à explorer plus profondément. Des avenues qui pourraient nous aider à acquérir une meilleure compréhension de la réalité qui se joue chez les familles exogames. Une réalité en soi qui devient de plus en plus courante au Canada.

Évidemment, la situation des communautés francophones canadiennes est loin d'être uniforme d'un océan à l'autre. Pour de multiples raisons, soit politique, démographique ou alors historique, il ne faut pas perdre de vue que la réalité décrite chez les Franco-Yukonnais et plus particulièrement chez les couples exogames, ne peut pas être appliquée de façon uniforme dans toutes les communautés francophones hors Québec. D'ailleurs, les comparaisons effectuées entre mes analyses chez les Franco-Yukonnais et celles qui ont été faites par M. Heller et L. Lévy chez les Franco-Ontariennes, soulignent bien ces différences entre les communautés francophones du Canada. On pourrait penser, par exemple, que le bilinguisme représente au Yukon un avantage socio-économique qui est peut-être moindre dans les autres communautés.

Canada. On pourrait penser, par exemple, que le bilinguisme représente au Yukon un avantage socio-économique qui est peut-être moindre dans les autres communautés.

Cette étude sur les parents franco-yukonnais de couples mixtes, c'est une voix que je voulais prêter à ce tiers de francophones répertoriés par les données de Recensement Canada. Je crois qu'en les écoutant plus souvent et attentivement, ce tiers de francophones risquerait de nous dévoiler des réalités d'une diversité encore plus impressionnante. Peut être qu'en ayant l'heure juste face à ces réalités, il serait alors possible de fournir un soutien adéquat à ces parents qui ne savent plus parfois vers qui se tourner pour chercher aide et compréhension, comme en témoignent les nombreux commentaires recueillis par Monica Heller et Laurette Lévy lors de leur enquête, ainsi que ceux qui se retrouvent dans cette étude.

Bien entendu, cette analyse ne met en lumière qu'une partie du jeu de concessions humaines, des petites victoires et défaites quotidiennes au sein du couple exogame. De plus, il s'agit de l'observation du résultat d'un processus d'ajustement qui s'est déroulé tout au long de plusieurs années de vie conjugale. L'espoir du parent francophone de pouvoir transmettre le français de façon intégrale demeure irréaliste. Ce que mon étude montre pourtant de façon claire, c'est la volonté ferme des Franco-Yukonnais de classe moyenne de tirer profit au maximum des ressources en place pour assurer, à tout le moins, le bilinguisme de leurs enfants. L'avenir nous dira quelle place prendront les enfants des familles exogames dans l'univers français du Yukon. Épouseront-ils des fils ou des filles de Franco-Yukonnais ? Le caractère français de ce territoire dépendra-t-il éternellement de son immigration, ou verra-t-il sous peu sa population francophone commencer à se renouveler d'elle-même ? Nous ne pouvons qu'attendre et observer la suite des événements.

## Bibliographie

- Barbara, A.**, *Le mariage interculturel: modèle-type-matrimonial*. Université de Paris V, René Descartes. Sorbonne. 1997.
- Barth, F.**, Introduction. Dans *Ethnic Groups and Boundaries, the social organization of culture difference*. Boston, Little Brown. 1969:3-98.
- Cardinal, L.**, Identité et dialogue : l'expérience des francophonies canadiennes et québécoise. Dans : *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada. Les publications du Québec*. 1995.1.2:59-80.
- Carisse, C.**, Accommodation conjugale et réseau social des mariages ethniques au Canada. Dans : *Revue française de Sociologie*. 1966.7:472-486.
- Carisse, C.**, Orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais. Dans : *Sociologie et Société*. 1969.1:39-52.
- Castonguay, C.**, Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes françaises. Dans: *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*. 1979.16:21-31.
- Castonguay, C.**, Sur quelques indices de propensions à l'exogamie. Dans: *Cahier québécois de démographie*. 1980.9:53-70.
- Castonguay, C.**, *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury*. Québec. Centre international de recherche sur le bilinguisme. 1981.
- Coporti, F.**, *Etude des droits des personnes appartenant aux minorité ethniques religieuses et linguistiques*. New York. Nations Unies. 1979:102.
- Dallaire, L., Lachapelle, R.**, *Profil linguistique: Yukon (profil démolinguistique des communautés minoritaires de langues officielles)*. Ottawa. Ministère des approvisionnement et service. 1992.
- Fasold, R.**, *The Sociolinguistics of Society*. Oxford, Basil Blackwell. 1984.
- Gans, H.**, Symbolic Ethnicity: the Futur of Ethnic Groups and Cultures in América. Dans: *Ethnic and Racial Studies*. 1979:1-20.
- Girard C., Laroche, R.**, *Un jardin sur le toit*. Yukon. Association franco-yukonnaise. 1991.

- Gouvernement du Yukon**, *Coup d'oeil sur le Yukon*. Yukon. Ministère du conseil exécutif 1996.
- Guindon, R., Poulin, P.**, *Nouvelles perspectives canadiennes. Les liens dans la francophonie canadienne*. Ottawa. Patrimoine Canada. 1996.
- Heller, M., Lévy, L.**, *Les mariages linguistiquement mixtes; créativité et contradictions*. Rapport final. Préparé pour le Conseil de Recherche en Sciences Humaines. Ottawa. 1990.
- Heller, M., Lévy, L.**, La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte: désirs et réalité dans l'éducation de ses enfants. Dans le CREFO: *Acte du colloque "Les femmes francophones en milieu minoritaire au Canada : État de la recherche"*, Sudbury : Institut franco-ontarien. 1992:47-60.
- Heller, M., Lévy, L.**, La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité. Dans: *Recherches féministes*. 1992.5:59-82.
- Heller, M., Lévy, L.**, Des femmes franco-ontariennes en situation de mariage mixte : vivre sur une frontière linguistique. Dans le CREFO: *La recherche en milieu francophone minoritaire, une pierre angulaire*. Presse de l'Université d'Ottawa. 1993:11-27.
- Heller, M.**, Les mariages linguistiquement mixtes et l'avenir du français en milieu minoritaire. Communication au colloque *L'exogamie et les structures d'accueil des immigrantes et immigrants francophones*. Ottawa. 1994.
- Juteau-Lee, D.**, La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal. Dans: *Sociologie et Société*. 1983.25:39-55.
- Lachapelle, R., Henripin, J.**, *La situation démolinguistique au Canada, évolution passée et prospective*. Montréal. L'institut de recherches politiques. 1980.
- Leclerc, J.**, *Langue et société*. Laval. Mondia Éditeurs. 1986.
- Lieberson, S.**, *Language and ethnic relations in Canada*. New York London, Sydney, Toronto. John Wiley and Sons inc. 1970.
- Ludi, G., Py, B.**, *Être bilingue*. Berne. Ed Peter Lang SA. 1986.
- Massé, S.**, *Démocratie et minorités linguistiques: Le cas de la communauté franco-manitobaïque*. Québec, Centre international sur le bilinguisme. Publication B-168. 1988.

**Mougeon, R., Canale, M., Bélanger, M.,** Rôle de la société dans l'acquisition et le maintien du français par les élèves franco-ontariens. Dans: *Revue canadienne des langues vivantes*. Vol. 34, no 3, p. 381-394. 1978.

**Roy, G.,** *La détresse et l'enchantement*. Montréal. Boréal compact. 1988.

**Tremblay, M.,** *Analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada: aspects théoriques et incidences du phénomène dans le milieu familial*. Département de démographie. Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal. 1988.

**Van Brabant, S.,** *Mon amour, my love*. Film de l'ONF. Réalisation de Sylvie Van Brabant, production de Jacques Vallée. 1994.

**Woehrling, J.,** Convergences et divergences entre les politiques du Québec, des autorités fédérales et des provinces anglophones : le noeud gorgien des relations entre les Québécois francophones, la minorité anglo-québécoise et les minorités francophones du Canada. Dans les publications du Québec: *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones du Canada*. 1995.3:209-344.

**Annexe A**  
**Les deux langues officielles du Canada**

## Annexe A

### **Les deux langues officielles du Canada :**

Trois principaux moments sont à souligner :

- En 1867, *L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique*, reconnaît un statut officiel au français et à l'anglais au Parlement et devant les tribunaux fédéraux de même qu'à l'Assemblée nationale et devant les tribunaux du Québec (Dallaire et Lachapelle 1992:3).

D'après le recensement de 1986, environ 73% des Canadiens parlaient l'anglais, 26% le français et 1.2% ne pouvaient s'exprimer ni en français ni en anglais (Dallaire et Lachapelle, 1992:3).

- En 1982, le statut du français et de l'anglais en tant que langues officielles du Canada a été renforcé lorsque la dualité du pays a été incluse dans la *Charte canadienne des droits et des libertés* (Dallaire et Lachapelle, 1992:3).

- En 1969, la *Loi sur les langues officielles*, a été adoptée par le Parlement du Canada et mise à jour en 1988. Cette loi précise les engagements du gouvernement fédéral, les obligations des institutions fédérales et les droits des citoyens dans le domaine des langues officielles (Dallaire et Lachapelle, 1992:5)

**Annexe B**  
**La loi sur les langues officielles**

## **Annexe B**

### **La loi sur les langues officielles :**

Les objectifs sont :

1- Garantir aux Canadiens le droit d'être servis par le gouvernement fédéral en français, là où il existe une demande importante (un règlement définissant cette notion a été adopté en janvier 1992)

2- Assurer aux Canadiens francophones et anglophones des chances équitables d'emploi et d'avancement au sein des institutions fédérales.

3- Encourager les institutions fédérales à embaucher des Canadiens francophones et anglophones dans les proportions qui correspondent à la composition de la population canadienne.

4- Garantir aux employés fédéraux le droit de travailler en français ou en anglais dans la région de la capitale nationale et dans les régions désignées (le Nouveau-Brunswick et certaines régions du Québec et de l'Ontario).

5- Engager le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces pour protéger les intérêts des communautés minoritaires francophones et anglophones du Canada.

**Annexe C**  
**Questionnaire servant à l'entrevue semi-dirigée**

## Annexe C

### Questionnaire servant à l'entrevue semi-dirigée

#### Lieu de résidence

- Date et lieu de naissance.
- Nationalité
- Éducation: Niveau
  - Lieu-x de scolarisation
  - Langue-s de scolarisation.
- Lieu et durée de résidence actuelle.
- Lieu-x et durée de résidence précédent-s.
- Raisons qui ont déterminé le choix du lieu de résidence actuelle.
- Est-ce que le locuteur pense rester ici encore longtemps.
- Si le locuteur habite à l'extérieur de la ville de Whitehorse :
  - À quelle fréquence se rend-il à la capitale.
  - Les raisons de ces déplacements.
  - À quelle fréquence les enfants se rendent-ils à la capitale.
  - Les raisons de ces déplacements.

#### Langue

- Langue maternelle du locuteur.
- Comment il l'a apprise.
- Connait-il d'autres langues.
- Si oui, comment il les a apprises.
- Peut-il parler ces autres langues.
- Est-ce que le locuteur parlait anglais quand il a rencontré son conjoint-e.
- Dans quelle langue le locuteur se sent-il plus à l'aise.

#### Langue au foyer

- Quelle-s langue-s parlez-vous à la maison?
- Lors des repas qu'elle est la langue ou les langues utilisée-s pour demander le sel par exemple?
- Y a-t-il le câble à la maison pour la télévision ou la radio?
- Quand la radio joue, c'est dans quelle langue?
  - Est-ce que ça dépend de qui la branche ?
- Même chose pour la télévision.
- Vous arrive-t-il d'écouter l'émission hebdomadaire animée par les francophones habitant le Yukon?
- Vous arrive-t-il de louer des films en français?
- Organisez-vous des jeux avec les enfants?

- Si oui, dans quelle-s langue-s se déroulent ces jeux?
- Quand des amis de votre enfant viennent à la maison, dans quelle-s langue-s se déroulent leurs jeux?
- Dans ces moments, dans quelle-s langue-s intervenez-vous?
- Est-ce difficile selon vous d'avoir accès aux organismes francophones selon l'endroit où vous habitez?

### Famille

- Date et lieu de naissance du conjoint-e.
- Langue maternelle du conjoint-e.
- Autres langues que comprend le conjoint-e.
- Autres langues que parle le conjoint-e.
- Quand et comment la rencontre s'est produite.
- Nombre de mariages du locuteur.
- Réaction de la famille face à ce mariage bilingue.
- Réaction de la famille du conjoint-e face à ce mariage bilingue.
- Nature, fréquence et lieu des contacts avec la famille du locuteur.
- Nature, fréquence et lieu des contacts avec la famille du conjoint-e.
- À part pour visiter la famille est-ce que le locuteur retourne dans son lieu d'origine?
- Quand vous allez visiter les membres de votre famille, est-ce qu'ils parlent anglais pour accommoder votre conjoint?
- Quand vous allez visiter les membres de la famille de votre conjoint-e, est-ce qu'ils parlent en français pour vous accommoder?

### Enfants

- Nombre d'enfants.
- Enfant d'un mariage précédent.
- Enfant d'un mariage précédent du conjoint-e.
- École actuelle : Niveau
  - Type d'école (anglais, français, immersion)
  - Langue d'éducation
- École-s précédente-s (niveau et type d'école)
- Si vous aviez eu le choix, qu'est-ce qui aurait été important :
  - La qualité de l'enseignement
  - La religion qu'on y enseigne
  - La langue d'enseignement
  - L'accessibilité
  - Autres (préciser)
- Est-ce que vous et votre conjoint-e êtes d'accord quant aux priorités que devrait contenir l'école?
- Tenez-vous à ce que votre enfant soit : bilingue, unilingue français, unilingue anglais?
- Votre enfant a-t-il des contacts avec votre famille?
- Si oui, ces contacts se font par : lettres, téléphones, visites, ou autre (préciser)

- Dans quelle-s langue-s se font ces contacts?
- Votre enfant a-t-il des contacts avec la famille de votre conjoint-e?
- Si oui, précisez la nature de ces contacts.
- Dans quelle-s langues se font ces contacts?

### Emploi

- Emploi actuel :
- Depuis combien de temps le locuteur occupe-t-il cet emploi?
- Est-ce que la maîtrise du français était un prérequis pour l'obtention de cet emploi?
- Si non, le locuteur a-t-il l'occasion de parler français au travail ?
- Les facteurs qui ont déterminé le choix de l'emploi présent.

### Utilisation des institutions en place

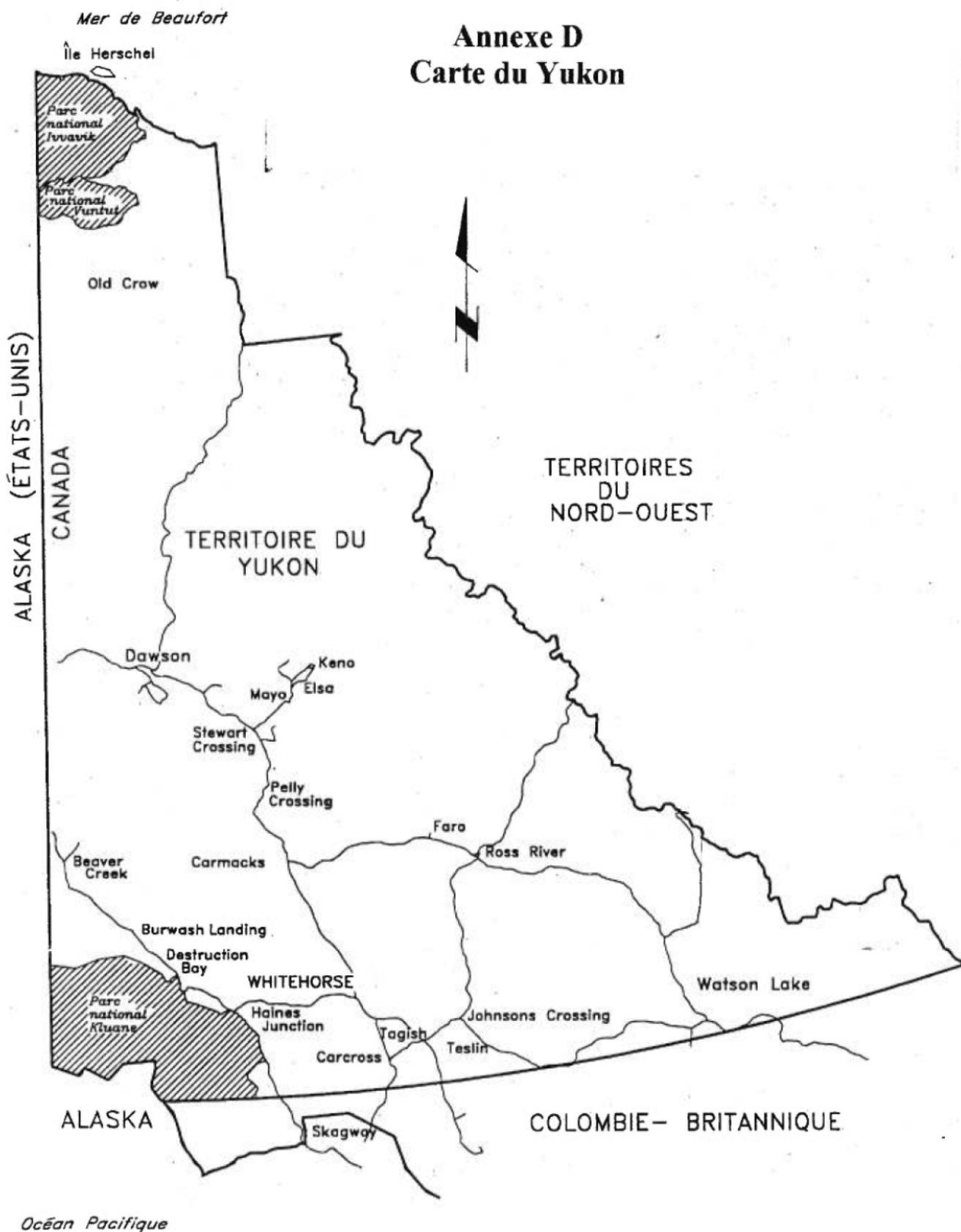
- Avez-vous utilisé ces institutions :
- L'AFY
- La garderie française
- Le café rencontre
- Les activités offertes dans le cadre de la semaine socio-culturelle de la francophonie
- La messe célébrée en français
- Des pièces de théâtre en français ou bilingues
- Autres (préciser)
- Qualifiez-vous ces utilisations de fréquentes?
- Arrive-t-il à vos enfants de les utiliser
- Que pensez-vous de leur utilité?
- Est-il difficile ou facile selon vous d'avoir accès aux organismes francophones selon l'endroit où vous habitez?

### L'utilisation du réseau d'amis

- Avez-vous des amis :- anglophones
- francophones
- Croyez-vous qu'il soit plus facile de créer des liens d'amitié avec d'autres francophones?
- Croyez-vous que ces liens d'amitié soient influencés par le fait que vous habitez loin de votre parenté? Qu'ils soient plus forts ou plus faibles?

**Annexe D**  
**Carte du Yukon**

# Annexe D Carte du Yukon



2007/08 28/09/07

**Merci à Pierrette Thibault,  
pour sa très grande patience ...**